

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXIII - 2013

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

LE SARCOPHAGE PALÉOCHRÉTIEN D'ARPAJON-SUR-CÈRE (CANTAL) ET SON CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE : L'AGGLOMÉRATION SECONDAIRE D'ARPAGIONE ET SON TERROIR

par Jean-Luc BOUDARTCHOUK *
avec la collaboration de Daniel CAZES, Jean-Pierre CHAMBON,
Sophie CORNARDEAU, Patrice GEORGES et Michel SCHERDING

La commune d'Arpajon (région Auvergne, département du Cantal ; superficie : 4767 ha ; altitude du chef-lieu : 613 m), héritée sans changement de la grande paroisse d'Ancien Régime, se situe au sud-est du bassin d'Aurillac, dans une cuvette vallonnée qui borde la Cère. Le couvert forestier est absent de la partie nord, mais il est en revanche très développé sur les reliefs schisteux du sud. Dans la partie méridionale de la commune, le bassin sédimentaire tertiaire cède la place au massif schisteux de la Châtaigneraie : l'altitude s'élève rapidement (715 m à Senilhes) et le relief devient tourmenté (alternance de crêtes rocheuses et de vallons profonds). Au contraire, la partie Nord offre un relief quasiment plan et un paysage ouvert (fig. 1).

Le bourg d'Arpajon est installé sur une éminence dominant la Cère, au pied du Puy de Vours (formé d'une alternance de formations volcaniques et sédimentaires) et de la modeste éminence du Puy Gioli. La plaine d'Arpajon se développe autour de la zone de confluence de la Cère, de la Jordanne et du Mamou. L'économie traditionnelle était dominée par l'agriculture rendue possible par l'altitude relativement faible, le sous-sol sédimentaire fertile ainsi que le relief peu accidenté. Une importante activité commerciale est attestée dans le bourg, avant la Révolution. En 1365, on dénombrait quatre-vingt dix sept feux sur la "*paroisse d'Arpajon*", ce qui est considérable pour la région¹ (fig. 2).

L'occupation antique sur le territoire de la commune² (fig. 3)

Antérieurement à l'Antiquité, le bassin, riche en gisements de silex, a fait l'objet d'une occupation humaine intense : des silex moustériens ont été découverts près d'Arpajon, ainsi que d'importantes séries néolithiques ; ces industries sont conservées au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac. Par ailleurs, un bracelet en bronze du Bronze final-I^{er} âge du Fer a été découvert dans la commune d'Arpajon³, de même qu'une hache à talon du Bronze moyen, trouvée à Verméjo sur la limite communale avec Prunet⁴.

*Communication présentée le 3 avril 2012, cf. « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 292.

Remerciements au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, notamment à Brigitte Lépine et Didier Vignes.

1. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 281.

2 On admet généralement que l'actuel arrondissement d'Aurillac fait partie du territoire des Arvernes indépendants, puis de la cité des Arvernes à l'époque romaine et post-romaine. Toutefois, il est possible que cette région ait relevé, avant la conquête césarienne, du peuple des Eleutètes (BOUDARTCHOUK 2002) ; de même l'appartenance à la cité arverne du territoire situé au sud du massif volcanique du Cantal n'est pas absolument démontrée (BOUDARTCHOUK 1998).

3. AYMAR 1910, planche hors-texte, objet F.

4. Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.



FIG. 1. EXTRAIT DE LA CARTE DE CLERVILLE (1642), d'après une reproduction anastatique à l'échelle. Collection particulière.

citoyens romains et intégrés aux *tria nomina*; il se sera agi le plus souvent de gentilices employés comme noms uniques par des non-citoyens (périgrins)⁷. L'hégémonie du modèle gentilicial n'en est que plus remarquable; elle témoigne de la romanisation achevée du stock anthroponymique des propriétaires fonciers locaux et, du même coup, du fort désir d'intégration dans la romanité qui caractérisait ce groupe social⁸.

Comme l'a bien indiqué J-L. Boudartchouk⁹, la toponymie d'Arpajon [2-9] est révélatrice « d'une occupation intense du bassin alluvial durant l'Antiquité classique ». Il n'est toutefois pas tout à fait exact de soutenir avec cet auteur (*op. cit.*, *loc. cit.*) que « la partie Sud de la commune est vierge de toponymes antiques ». Il convient en effet de tenir compte de *Senilhes* < *SENILIAS [1], dont le mode de formation est même particulièrement archaïque. L'opposition entre les deux parties de la commune n'en demeure pas moins très frappante.

Au regard de la masse des déanthroponymiques formés à l'aide du suffixe de latin régional -*ACU* (*Arjac*, *Carnejac*, *Carsac*, *Crespjac*, *Donazat*, *Gagnac*, *Maussac* [2-8]), *Senilhes* [1] au sud et *Arpajon* [9] au nord se distinguent par l'originalité de leurs techniques formationnelles et par là comme les deux pôles structurant probablement le peuplement antique dans l'actuelle commune. Si Arpajon était bien à l'époque romaine, comme tout semble inviter à le penser, une « petite agglomération de type *vicus* »¹⁰, on peut inférer de sa dénomination déanthroponymique (sauf

Toponymie (Jean-Pierre CHAMBON)

La commune actuelle d'Arpajon recèle une concentration remarquable de toponymes latins formés durant l'Antiquité ou l'Antiquité tardive: au moins une vingtaine au total. Aucun nom de lieu de la commune ne peut être considéré, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse, comme de création gauloise. La couche latine est la couche conservée la plus ancienne⁵. Pour le détail des analyses, on se reportera à l'annexe ci-dessous; les chiffres entre crochets renvoient aux toponymes tels qu'ils sont numérotés dans l'annexe.

Les toponymes déanthroponymiques latins

Les formations déanthroponymiques (Annexe, § 1), qui réfèrent originellement à des exploitations agricoles appropriées sur une base familiale, sont au nombre de neuf pour une superficie communale de 4767 hectares. On ne relève aucun anthroponyme emprunté au gaulois; au contraire, les noms de lieux déanthroponymiques sont tous construits sur des noms de personne en -*ius*, c'est-à-dire sur des gentilices latins ou du moins sur des noms en ayant la forme caractéristique (cf. [9])⁶. Il est en effet très peu probable qu'on ait généralement affaire à des gentilices portés par des

5. Pour la 'révolution toponymique' liée à la romanisation des campagnes et l'érosion différentielle des toponymes gaulois, voir CHAMBON 2002, p. 106-108.

6. Selon DAUZAT (1939, p. 228), la proportion des noms de personne d'origine gauloise à la base des toponymes prédiaux en Auvergne et en Velay, « est fort élevée, presque égale à celle des noms latins ». La situation d'Arpajon est donc exceptionnelle.

7. Situation bien connue en Gaule (cf. CHASTAGNOL 1995, p. 57, 101-102, 147, 155).

8. La même hégémonie des anthroponymes en -*ius* a également été notée sur le territoire de la commune de Clermont-Ferrand (GRÉLOIS/CHAMBON 2008, p. 157-158), dans la zone de Gerzat (CHAMBON 2002, p. 100-101), proche de la capitale arverne, et en Lembronnais (CHAMBON 2004a, p. 433-434 et n. 33, 437-438).

9. 1998, t. I, p. 71.

10. BOUDARTCHOUK 1998, t. I, p. 71; cf. FRAY (2013, p. 123-124), qui préfère parler d'agglomération secondaire.



FIG. 2. LE BOURG D'ARPAJON et ses environs dans les années 1950. Photographie aérienne, carte postale CIM. Collection particulière.

à postuler un changement de nom au cours de l'Antiquité ou de l'Antiquité tardive, ce qui est envisageable ici) qu'il ne s'agissait ni d'une agglomération secondaire d'époque romaine prenant la suite d'une agglomération gauloise (dans ces cas, le nom gaulois est régulièrement emprunté par le latin), ni d'une création *ex novo* (comme le sont les localités nommées *Vic* ou *Neuvic*, noms basés sur le mot générique *VICU*), mais de la promotion d'un habitat qui fut d'abord le centre d'une exploitation agricole : le fait est de nature à suggérer qu'on a affaire à une agglomération secondaire soumise, dès l'origine ou à un moment de son histoire, au patronage d'un propriétaire foncier¹¹.

Les toponymes délexicaux latins

Les délexicaux assurés (Annexe, § 2.1.) ou probables (Annexe, § 2.2.) sont en nombre supérieur (treize) à celui des déanthroponymiques. Seule une minorité d'entre eux trouve sa motivation objective dans la topographie (*Vaurs* [17], *Cabrespine* [21]) ou le couvert végétal (*Grifeuille* [15]) : on a affaire alors à une toponymie caractéristique du *saltus*. La plupart des délexicaux évoquent très remarquablement, au contraire, la sphère anthropique : l'agriculture (*Le Cambon*, [12] *Condaminas*, [13] *Limagne* [19]), l'élevage (*Cabrières* [10] et *Cabrideyras* [11]), l'artisanat (*Fornolz* [18]), l'organisation du territoire (*Couffins* [14]), le monde des morts (*Martres* [20]), peut-être le réseau viaire (*Milly* [16]) et la défense publique (*Cayla* [22]). À l'origine, aucun des délexicaux ne dénote intrinsèquement un habitat : on a donc affaire à des noms de terroirs de l'Antiquité ou de l'Antiquité tardive qui se sont maintenus dans la mesure où ils ont été secondairement promus, à des dates qu'il est impossible de préciser, en noms de localités. Enfin, presque tous les délexicaux dont la localisation nous est connue¹² se groupent dans la partie septentrionale de la commune ([10], [12], [13], [14], [16], [17], [19], [20], [22]) ; seul [21] — une dénomination purement topographique — est situé dans la partie méridionale.

11. Cf. TARPIN 2002, p. 269-270. Pour des *vici* arvernes patronnés dont le statut transparaît aussi à travers la toponymie, voir FOURNIER 1962, p. 155, 162, 163, 169, 175, 192.

12. Nous ignorons la localisation de [11], [15] et [18].



FIG. 3. CARTE DE L'OCCUPATION HUMAINE AUX ENVIRONS D'ARPAJON entre le second Âge du Fer et le Haut Moyen Âge. DAO A.-L. Napoléone.

Bilan

Au total, les noms déanthroponymiques d'habitats antiques et les noms délexicaux de terroirs, lesquels peuvent être plus tardifs, présentent une même répartition spatiale dissymétrique nord-sud. Cette répartition témoigne d'une occupation dichotomique du sol à l'époque antique et tardo-antique. Dans la partie septentrionale de l'actuelle commune, les déanthroponymiques révèlent une mise en valeur agricole intense et ancienne, tandis que les délexicaux gardent le souvenir d'activités humaines remarquablement diversifiées. Enfin, l'analyse des toponymes permet de formuler deux hypothèses sinon vraisemblables, du moins raisonnables concernant le *vicus* d'Arpajon

lui-même : ce *vicus* fut patronné par un notable ; il possédait un territoire propre dont la limite méridionale était matérialisée, au sud, par le Ruisseau de Couffins [14].

Voies de communication

Arpajon, à cause de sa situation privilégiée, a constitué un nœud de communications que l'on peut percevoir grâce aux textes du XIII^e siècle¹³, mais qui est sans doute bien antérieur. Plusieurs itinéraires convergent ainsi vers Arpajon :

- Une voie en provenance du sud, passant par Prunet : l'itinéraire médiéval, attesté au XIII^e siècle comme *strata publica*, venant de Montsalvy et Prunet¹⁴, cheminait au pied de Senilhes, dans la plaine du Cambon (à proximité d'une nécropole antique, cf. *infra*), puis franchissait la Cère sur un pont dit Pont d'Arpajon attesté au XIII^e siècle¹⁵, avant de se diriger sur Arpajon. Son tracé correspond pour partie à l'actuelle D 920.
- Une autre voie en provenance du sud, passant par Marcolès, qualifiée de *antiquo iter publicum* au XIV^e siècle¹⁶, franchissait elle aussi la Cère au pont de Cabrières, attesté au XIII^e siècle¹⁷ ; elle se dirigeait vers Conros et Arpajon, via le Bousquet (passant à proximité d'une autre nécropole antique, cf. *infra*). Son tracé correspond pour partie à l'actuelle D17.
- Une voie en direction de l'ouest, partant d'Arpajon, se dirigeait vers le Pont de Mamou (à proximité immédiate de la probable nécropole principale de l'agglomération secondaire¹⁸, cf. *infra*), puis Aurillac¹⁹ et la vallée de la Jordanne : ce chemin, attesté à la fin du Moyen Âge : *strata publica qua itur de Aurelhaco versus collum Capre*²⁰, est identifié par E. Amé comme un segment de la « voie de Figeac à Massiac par le Col de Cabre »²¹.
- Une voie en direction du nord-est, partant d'Arpajon, est qualifiée d'*itinere ferrato*, ou *iter publicum et ferratum* au XV^e siècle ; elle débouchait à Carlat par L'Ouradou, Rouziers et Fenayrols²².

Découvertes archéologiques

La grande nécropole à incinération de l'« Enclos Larmandie »

Mise au jour entre 1836 et 1841, elle correspond peut-être approximativement au secteur de la rue du Lieutenant Goby²³. La première mention des découvertes est due à Prosper Mérimée, à l'occasion d'une visite à Aurillac²⁴ ; c'est un témoignage factuel de première main qui vaut d'être reproduit :

13. SAIGE et DIENNE 1900.

14. SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27 ; BOUYSSOU 2009 p. 137.

15. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 67.

16. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 484 ; BOUYSSOU 2009 p.137.

17. DERIBIER DU CHÂTELET (dir.) 1852, t. I p. 94.

18. Les données archéologiques rassemblées ci-après permettent de ranger Arpajon dans la catégorie des « agglomérations secondaires » (ou « vici ») de l'Antiquité et du début du Moyen Âge, quelle que soit l'approche que l'on privilégie pour caractériser ces dernières (BARET 2013).

19. L'occupation antique de la commune d'Aurillac, héritée de l'ancienne paroisse au débouché de la vallée de la Jordanne, ne doit pas être sous-estimée du fait de l'abbaye gérardienne. Une quinzaine de sites ont pu être caractérisés (PROVOST et VALLAT 1996, p. 73-78), dont un remarquable *fanum* polygonal à Aron (LAPEYRE, ROCHE 1985), des sépultures à incinération (urnes) entre le quartier Saint-Géraud et le rocher Saint-Étienne (VIGIER 1635, p. 770), un probable four de potier près de Fabrègues, autrefois qualifié de *colombarium* (Lettre de Besse à Riou, 16 nivôse An X, A.D. 63, 33M106, n° 413 ; DELZONS 1862, p. 130-131), plusieurs établissements ruraux. Une occupation du Bas-Empire (habitat sommaire) perdue sur le site d'Aron. À proximité de Saint-Géraud ont été signalés anciennement des vestiges de sculpture antique et des monnaies (DURIF 1861, p. 48) ; à l'occasion des fouilles de sauvetage de l'îlot Saint-Géraud (2013-2015), l'équipe d'archéologues a mis au jour des *tegulae* et de la céramique grise du VI^e siècle (Nicolas Clément, responsable de l'opération, communication orale). Le site du château Saint-Étienne (et son édifice de culte) remonte au moins au IX^e siècle ; en 988 cependant, l'abbaye d'Aurillac était encore intégrée, comme Arpajon, dans le grand *ministerium* de Carlat (GRAND 1947). Le réseau paroissial hérité de l'Ancien Régime semble d'ailleurs montrer que la paroisse d'Aurillac (et peut-être aussi celles de Prunet et Vézac ?) est issue (ou sont issues) de celle d'Arpajon ; cette dernière présente toutes les caractéristiques des « grandes paroisses » de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge.

20. BOUYSSOU 1939-1946, p. 337 ; BOUYSSOU 2009, p. 132-133.

21. AMÉ 1897, p. VIII.

22. BOUYSSOU 1939-1946, p. 340 ; BOUYSSOU 2009 p. 136. *Ferratum* fait référence au revêtement durci de la chaussée.

23. SCHERDING 1989 ; SCHERDING *et alii* 1990.

24. MÉRIMÉE 1838, p. 141-142.

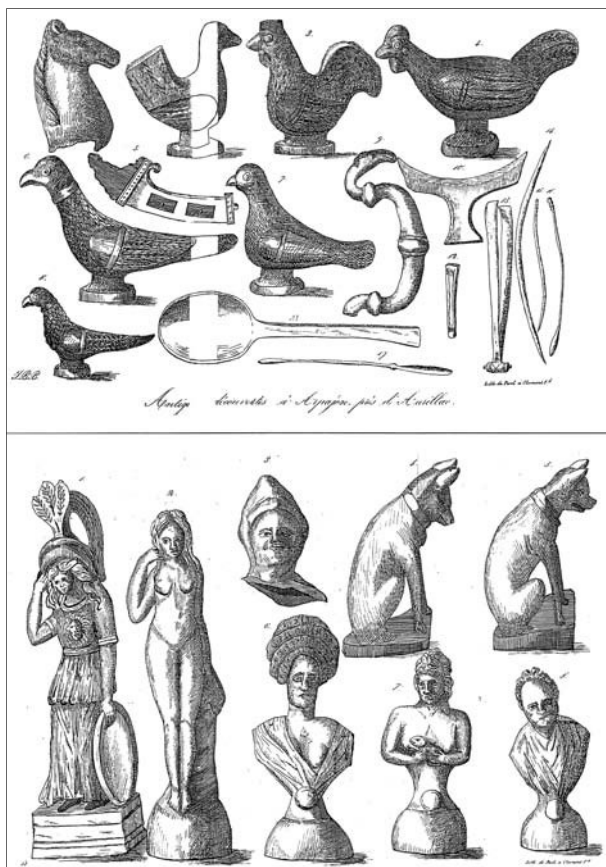


FIG. 4. MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE DE L'« ENCLOS LARMANDIE ». Extrait des *Tablettes historiques de l'Auvergne*, 1842, pl. h.t.

« Quelques jours avant mon arrivée, on avait découvert, au village d'Arpajon (...) un assez grand nombre de terres cuites antiques. Toutes celles qu'on me montra étaient d'une blancheur singulière (...). C'étaient des figurines, mutilées pour la plupart, hormis une Vénus, haute d'un pied environ, et fort bien conservée (...). Il y avait en outre quantité de petits animaux, des chiens ou des renards surtout, accroupis (...); plusieurs bustes d'enfants, très petits et fort grossiers, des coqs, enfin, une figurine de femme tenant un lapin. Je ne sais trop comment expliquer la réunion dans le même lieu de toutes ces bagatelles (...). M. le préfet du Cantal eut la bonté de me faire voir les collections particulières de la ville [d'Aurillac] (...). Sur beaucoup de poteries rouges ou noires d'origine romaine, j'ai trouvé presque constamment ces deux noms de fabricants : MOKSIUS et FASIUS. Un seul fragment offrait l'inscription suivante, fort lisible, mais que je ne puis en aucune façon expliquer : ACVI/BILLIAP [sur deux lignes dans un cadre carré] ».

Mais ce site est surtout connu par le « Rapport Dubuisson », signalement publié assez rapidement après les découvertes, dans les *Tablettes Historiques de l'Auvergne*²⁵. En voici de larges extraits (fig. 4) :

« (...) simple nomenclature des objets antiques que j'ai recueillis, et qui ont été trouvés à Arpajon pêle-mêle avec une quantité considérable de fragments de poteries romaines, dans un enclos que MM. Gauthier et Larmandie, propriétaires, ont fait défoncer, de 1836 à 1841. Ces divers articles (...) forment les deux tiers environ de tout ce qui a été découvert dans ces fouilles (...). L'on peut conjecturer (...) que ces objets antiques ont été mutilés ou brisés et enfouis par leurs possesseurs, vers la seconde moitié du troisième siècle (...).

Monnaies ou médailles. Deux médailles gauloises, dont une, assez bien conservée, a pour type une tête à cheveux bouclés; pour légende, quelques lettres peu apparentes, et pour revers, un cheval au galop, avec quatorze zéros contigus, rangés en ligne à l'exergue. Deux petites médailles consulaires, en argent, des familles *Muscia* et *Postumia*, plus, six autres médailles consulaires ou gauloises en cuivre, petit bronze. Un fragment de médaille de César, dictateur, en argent, mais fruste; une médaille de Tibère, et une autre de *Cestianus* ?, en argent, bien conservées. Trois médailles avec l'autel de Lyon (...) [qui] ont pour type la tête laurée d'Auguste, et au revers, comme nous l'avons dit, un autel entre deux colonnes surmontées de Victoires, qui portent elles-mêmes d'autres Victoires et des palmes, avec deux génies sur la face de l'autel, supportant une couronne placée entre deux pins. Autres médailles, moyen bronze, de la colonie de Nismes, une des colonies espagnoles; d'autres de Faustine la mère, de Claude, de Faustine la jeune, de Titus, de Domitien, de Nerva, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Septime Sévère, et de Sévère Alexandre, plus, deux autres médailles du plus petit module, ou *minimo aere* de Tétricus père et fils. Trois médailles, petit module, de Gallien, Salonine, sa femme, et Probus, en mauvais argent ou seulement saucées, ignobles et mal frappées, témoignant l'état de décadence où l'art monétaire était parvenu à cette époque. Trente médailles, moyen bronze, dans un état plus ou moins fruste, et un petit anneau réputé monnaie. Médaille ou amulette percée, déformée et altérée par un commencement de fusion, ayant été probablement jetée dans le bûcher funèbre de celui qui la portait. Plusieurs fragments de monnaies, partagées à dessein, pour en faire des demies et des quarts.

Bijoux et petits instruments de toilette, de bain, etc. Petit buste ou figurine, en ronde bosse, mauvais argent, ayant un petit anneau sur le sommet de la tête, pour l'adapter à un collier. Quatre agrafes ou fibules, en cuivre, de diverses formes (...); deux pinces à épiler ou épilatoires (voyez pl. 5, fig. 12 et 13); un passe-lien (même pl., fig. 14); de longues épingles pour redresser, étager, soutenir et fixer les cheveux; quatre *graphium* ou *styles* (même pl., fig. 5); et de nombreux fragments d'autres petits instruments dont il est difficile de préciser la forme et l'usage. Un beau fragment, en cuivre

25. DUBUISSON 1842 p. 83 sq.

très-oxydé, d'une poignée de cassette ou de tiroir (même pl., fig. 9); une clochette en bronze, ayant la forme d'une fleur à quatre pétales; deux *strigilles*, ou raclettes, en cuivre, instruments de bain servant à nettoyer la peau (même pl., fig. 10); des cure-oreilles (même pl., fig. 16 et 17); deux fragments d'une chaînette en cuivre, artistement tressée, et deux cuillers en plomb de forme antique (même pl., fig. 11.). Un manche, en cuivre, de petit poignard ou de couteau de sacrifice, auquel est adhérente une partie de la lame, en fer très-oxydé; ce manche, d'une forme élégante, paraît avoir été garni en pierres de couleur, ou plutôt d'incrustations en émail (même pl., fig. 5); une bulle, en cuivre très-oxydé, ou médaillon, qui servait à renfermer des parfums, et que les jeunes Romains consacraient au dieux Lares, après les avoir portés en colliers jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

Statuettes et figurines en terre cuite blanche. Douze petites statues de Vénus sortant de la mer, ayant deux décimètres de hauteur environ, piédestal compris, provenant de différents moules, de formes plus ou moins élégantes. La déesse de la beauté est représentée nue, debout sur un piédestal hémisphérique, ayant les cheveux partagés sur le front, descendant de chaque côté sur les tempes, cachant les oreilles, puis noués derrière la tête, et partie tombant sur le cou et les épaules (voyez pl. 4, fig. 2.). La main droite de la déesse, relevée à la hauteur de la joue, tient quelques mèches de cheveux; tandis que le bras gauche tombe naturellement le long du corps, la main tient quelques plis d'un *peplum* ou voile, placé sur la console qui lui sert d'appui. Deux statuettes de Minerve, dont une entière et bien conservée, ayant 23 centimètres de hauteur, piédestal et cimier compris, représentée debout, casque en tête, la poitrine recouverte de la redoutable égide, sur laquelle on peut distinguer la tête de Méduse, hérissée de serpents entrelacés; la main gauche repose naturellement sur un bouclier ovale, dressé sur le piédestal contre la jambe gauche, tandis que la main droite est relevée à la hauteur du cou pour s'appuyer probablement sur sa lance (voy. pl. 4, fig. 1^{re}). La déesse porte une tunique à manches courtes, serrée à la taille, au cou et aux bras, descendant jusqu'à mi-cuisse, avec une autre longue tunique au-dessous, à plis nombreux (...). Quatre statuettes de Vénus, de 13 centimètres de hauteur, en tout semblables à celles ci-devant décrites, mais ayant la tête mitrée, pour représenter quelque impératrice (...). Quatre bustes représentant une très-jeune femme, la poitrine et les épaules découvertes, les cheveux artistement bouclés, nattés et relevés, tenant de ses deux mains, contre son sein, un jeune lapin (...) (voy. pl. 4, fig. 7.). Une statuette représentant un petit garçon et une petite fille, qui se tiennent embrassés côte à côte, enveloppés dans la même tunique et couverts du même manteau, dont les coins relevés viennent former un gros nœud sur le devant, un peu au-dessous de la ceinture. Il est à regretter qu'on n'ait trouvé que deux fragments de cette figurine, qui, étant restituée, pourrait avoir 14 centimètres de hauteur sur cinq de largeur. L'un de ces deux fragments présente le derrière des têtes des deux enfants, leurs bras et leurs mains mutuellement placés sur les épaules l'un de l'autre, tandis que l'autre fragment n'offre que la partie antérieure des jambes, cachées par la tunique, et la pointe des quatre petits pieds de ce groupe intéressant. Une tête de jeune pâtre ou d'esclave, riant et coiffée de la *cucule* (voyez même pl., fig. 3.). Autre tête entièrement semblable, mais nue et absolument rasée. Plus deux autres têtes de Romains, ignobles et sans caractère prononcé. Quatre bustes d'impératrices parées de la mitre, (même pl., fig. 6), dont l'un, très-petit et d'une bonne exécution, n'est que la répétition de la tête de la petite Vénus. Plus, cinq bustes de matrones romaines coiffées du *calathus* ou en cheveux, et trois bustes de jeunes Romains de figures très-distinguées. (voyez pl. 4, fig. 8.). Une tête de jeune taureau, et quatre têtes de chevaux, de diverses grandeurs (voyez pl. 5, fig. 1^{re}). Quinze figurines de chiens et une seule de chienne, à poil ras, museau pointu et oreilles droites (...); un seul de ces petits chiens est couché, les autres sont assis, et ont tous un collier avec un grelot (voyez pl. 4, fig. 4 et 5.). Douze petits coqs d'espèces et de grandeurs diverses, bien caractérisés, les uns portant la tête haute et fière, les autres ayant la tête basse, le corps allongé, dans cette attitude animée de coqs antagonistes (...) (voyez pl. 5, fig. 3 et 4.). Plusieurs espèces de poules (voyez pl. 5, fig. 2), quelques oiseaux de proie ayant un collier, des oies, des paons (même pl., fig. 6 et 8), et autres oiseaux peu faciles à reconnaître (même pl., fig. 7.).

Poteries romaines et briques. Grande quantité de fragments de poterie, *terra campana*, de vases anaglyphes, ornés de reliefs très-délicats, de dessins variés en arabesques, festons, guirlandes, avec des figures de sacrificateurs, de guerriers, de petits amours, d'animaux fantastiques, griffons et autres; des cerfs, des chiens, des lièvres ou lapins, etc. Plusieurs de ces fragments portent pour cachet les noms des artistes potiers, *Jasius*, *Pudinis*, *Moxius*, et autres noms illisibles, ou simplement indiqués par des lettres initiales. Une petite urne lacrymatoire en verre vernissée et fracturée, un *guttus* bien conservé, en terre cuite blanche, moulé en forme de pomme de pin. Quatre patères ou coupes dans lesquelles on recevait le sang des victimes ou des liquides servant aux libations, plus, deux petites lampes sépulcrales, dont une en argile rouge. Un *simpuvium* ou *simpulum*, vase sacré dans lequel on versait le vin servant aux premières effusions. Et un *discus*, bassin plat ou assiette, servant à recevoir les entrailles des victimes. Plusieurs fragments de cous de bouteilles en terre, *lagènes* ou *lécythes*, autres fragments de *cyathes* ou vases à boire, plusieurs cous à deux anses, ayant 31 centimètres de longueur sur 15 de diamètre, provenant d'amphores. Plusieurs carreaux en brique, ayant 2 décimètres en carré sur 7 centimètres d'épaisseur, trouvés avec des briques à rebord, de celles nommées *lateres pentadorum*, à cause de leur longueur, qui était de cinq palmes, revenant à 368 millimètres et un quart. Le corps d'une urne cinéraire (le cou ayant été fracturé), trouvé rempli de cendres, de terre avec quelques charbons, et une dent de cheval terminée en pointe, ayant 46 centimètres de hauteur sur 25 de diamètre. Ce fragment d'urne sépulcrale, le plus considérable qui ait été trouvé, a été déposé au cabinet de la ville [d'Aurillac] par M. Larmandie, avec les deux meules d'un moulin à bras en trachyte, ayant 42 centimètres de diamètre sur 10 centimètres d'épaisseur, dont l'une est presque usée. Et enfin, dans le terrain défoncé, il a été trouvé de plus huit ou dix meules de moulin à bras en trachyte et de même dimension que celles déposées au cabinet.

Ainsi se compose la collection de la majeure partie des objets antiques découverts à Arpajon jusqu'à 1841 ; elle pourra s'accroître, puisque, dans divers endroits de cette localité, on fait, de jour en jour, quelques découvertes nouvelles. (...). Il nous paraîtrait très-probable que c'est un cimetière romain qui aurait été défoncé ».

La découverte est ensuite mentionnée dans les travaux d'érudition postérieurs, sans apporter de nouveaux éléments factuels, à l'exception de l'ouvrage d'Henri Durif qui écrit²⁶ :

« D'utiles travaux de défoncement ayant été exécutés chez M. Larmandie, jusqu'en 1841, dans un terrain avoisinant l'enceinte du bourg, amenèrent la découverte d'une grande quantité d'objets antiques (...). Parmi les médailles, il en est de gauloises, de consulaires et d'impériales. Puis viennent des bijoux, des instruments de toilette, de bains, une partie enfin de ce *mundus muliebris* [sic], frivolités élégantes qu'aimaient tant les dames d'alors. Les statuettes en terre cuite blanchâtre figurent en assez grand nombre. On y distingue sept Minerves, onze Vénus Anadyomènes, plusieurs bustes d'empereurs ; des têtes de taureaux et de chevaux ; des chiens, des coqs, des paons. Nous ne devons pas oublier d'innombrables poteries, ornées de dessins dont nos artistes admirent la délicatesse et jusqu'à la bizarrerie. Ce sont, entre autres, cinq lampes sépulcrales, quatre patères servant aux libations, un *guttus* et huit lacrymatoires ».

Ce mobilier est actuellement conservé en partie au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, la majorité étant détenue par des collectionneurs²⁷.

Il est difficile d'interpréter dans le détail ces découvertes du XIX^e siècle. La chronologie du site est toutefois donnée partiellement par les espèces monétaires : la série débute par deux monnaies gauloises (arvernes ?) et des deniers républicains, puis trois monnaies d'Auguste, des as de Nîmes... les monnaies impériales vont de Claude à Probus. Il semble donc que l'occupation prenne place entre le I^{er} siècle avant notre ère et le courant du III^e siècle. La nature du site paraît bien être funéraire si l'on suit les descriptions de Dubuisson qui parle à plusieurs reprises d'urnes cinéraires ; l'auteur envisage même pour Arpajon une étymologie (fantaisiste) du type « bourg des sépultures » ou « village des morts ».

Les très nombreuses statuettes en terre blanche de l'Allier (plus de soixante), recueillies pour la plupart en bon état de conservation, vont dans le sens de cette interprétation, ce type d'objet étant souvent présent, à titre d'offrande, dans les sépultures des I^{er}-II^e siècles, notamment dans le Massif central (cités des Arvernes, des Lémovices, des Rutènes par exemple)²⁸. Parmi les types les plus fréquents découverts à Arpajon figurent Vénus, Minerve, des bustes féminins et masculins, des chiens assis, coqs, poules, chevaux, colombes... Cet ensemble constitue (et de loin) la plus importante série de statuettes en terre blanche découverte en Haute-Auvergne.

Les fioles de verre avaient-elles aussi sans doute une destination funéraire, tout comme les petits objets usuels, notamment destinés à la toilette. Surtout, Dubuisson mentionne explicitement, outre des vases en sigillée, une urne cinéraire complète en céramique encore pourvue de son contenu, ainsi qu'un « grand nombre de débris » d'autres. Briques et *tegulae*, bien conservées, pourraient appartenir à la structure des tombes²⁹.

Faut-il voir dans le site de l'« Enclos Larmandie », compte tenu de l'importance des découvertes, la nécropole principale de l'agglomération antique d'Arpajon, nécropole qui serait alors située en périphérie de cette dernière, en direction d'Aurillac ?

Sépultures à incinération et vestiges romains au Bousquet

En 1899 eut lieu la découverte fortuite d'une sépulture à incinération du Haut-Empire³⁰ :

« En labourant la terre des Issards, n° 106 de la section D, dite du Bousquet (...), le fermier (...) ramena (...) avec le soc de la charrue une pierre de forme rectangulaire, percée au centre d'un trou rond. Une fouille, entreprise aussitôt, mit au jour une deuxième pierre, de même forme que la première et des fragments de verre. On se trouvait en présence d'une sépulture

26. DURIF 1861, p. 343-244.

27. SCHERDING 1989 ; SCHERDING *et alii* 1990.

28. BET, DOUSTEYSSIER 2014, p. 260-261, nécropole à incinération de Chamalières.

29. BET, DOUSTEYSSIER 2014, notice de K. CHUNIAUD, p. 258-259, nécropole à incinération de Champ-Chalatrass, Martres-d'Artière.

30. AYMAR 1899 p. 37 sq.

gallo-romaine composée de deux pierres superposées recouvrant une urne cinéraire que le glissement de la pierre entraînée par le soc avait brisée (...). L'urne, en verre de couleur verte (...), représentait une carafe à large panse (...) à col court (...), munie d'un bord en saillie (...) avec une embouchure relativement assez large (...). Elle ne contenait que des cendres et des fragments de menus ossements (...). Le petit monument était entouré d'une couche de terre noire, onctueuse, produite par le mélange du charbon et de l'argile (...) ».

L'auteur postule, pour expliquer la présence de cette tombe, l'existence d'une *villa* dans les environs immédiats, « attestée par des débris de briques à rebords que l'on rencontre dans la terre des Issards et dans un champ contigu (Les Clauzels, section D, n° 107) », ou bien, toujours selon l'auteur, « A défaut de *villa*, nous aurions pu demander la raison d'être de la sépulture à la proximité de la voie allant d'Arpajon à Figeac (Lot). Cette voie devait passer près du Bousquet ». Il signale par ailleurs des « substructions romaines » mises au jour à « différentes reprises » dans « le village même » du Bousquet. Plusieurs urnes provenant du Bousquet sont conservées au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac et semblent témoigner de la présence d'une nécropole plus que d'une tombe isolée.

La nécropole à incinération du Cambon

En 1967, une découverte fortuite est signalée dans la sablière du Cambon³¹.

« (...) La carrière de sable du Cambon d'Arpajon (...) a livré de nombreux tessons de poterie. Ils provenaient d'assiettes, d'urnes ou d'amphores gallo-romaines. Ils étaient récoltés dans la couche supérieure de la carrière dans laquelle se trouvaient aussi de nombreux débris de tuiles romaines. Dernièrement (...) [l'on dégagait] dans un front d'exploitation nouvellement ouvert deux plaques d'argile cuite, disposées verticalement et distantes de 50 cm environ. Entre elles ils découvrirent une sorte de bol légèrement vernissé très aplati, des tessons de poteries de teintes variées et des objets en fer (des clous probablement) (...). Il s'agissait d'une sépulture gallo-romaine, une ciste funéraire (...) ».

La sépulture en question a été exposée à Aurillac en 1972³² : « ciste funéraire avec son contenu, assiette, plat, vase à une et deux anses ». Des urnes provenant du Cambon, ainsi qu'un sesterce d'Antonin-le-Pieux³³ sont conservés au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.

Sépultures à incinération (?) de Carbonnat :

« dans une sablière », J.-B. Rames signale « plusieurs urnes funéraires avec dessins en relief » [i.e. céramique sigillée ?]³⁴.

Le site de la « Grande sablière d'Arpajon » : puits, monnaies gauloises et stèle (?)

La localisation précise de ce site est problématique. Il est mentionné pour la première fois de façon explicite en 1902. Ce gisement a notamment livré une série de puits, des monnaies, ainsi que, peut-être, une stèle représentant le dieu Mars.

Les puits et les monnaies

« [À partir des années 1867] et pendant les années qui suivirent, La Compagnie de chemin de fer d'Orléans fit exploiter, pour la construction de la ligne Figeac-Arvant une ballastière, qui se trouve à l'entrée du bourg, à droite de la route nationale, en venant d'Aurillac [actuelle D 920]. (...) Les ouvriers mirent au jour (...) deux ou trois petits bronzes et [une] belle stèle (...), qu'ils vendirent à M. Bonnefons (...). Personne ne dirigeait les recherches. Il est donc difficile de connaître les conditions exactes de la découverte. Une tradition, qu'il nous a été impossible de préciser davantage, veut que la stèle ait été trouvée au fond d'un puits (...). L'existence de ces puits nous a été confirmée par un témoin oculaire (...) qui assista

31. Journal *La Montagne*, Cantal, 2 mai 1967, cité par SCHERDING *et alii* 1990, p. 81.

32. MUZAC 1973, p. 387.

33. SCHERDING *et alii*, 1990, p. 50.

34. ms. RAMES, cité dans *C.A.G.* 15, p. 69.

au déblaiement de trois d'entre eux, tous trois identiques. Voici les caractéristiques qu'ils présentaient : cylindriques, d'un diamètre étroit (0,4 à 0,5 m environ), bâtis à pierre sèche, par assises superposées de dalles de silex ; comblés de terre et de débris par l'éboulement de la partie supérieure, ils étaient creusés dans la couche de cailloux roulés qui forme la ballastière, mais ils ne la traversaient pas complètement. Non seulement la construction n'arrivait pas à la nappe d'eau (...), mais elle n'atteignait même pas la couche d'argile qui précède l'eau. Le fond était donc absolument sec. Parmi les débris de toutes sortes, on a trouvé de nombreux os de volatiles, de mouton, de veau, des débris de poterie commune, un crampon en fer à cinq crochets et un anneau de suspension, une lame en fer. Rien d'autre chose intéressant (...) »³⁵.

Les traces de cette ballastière, abandonnée dans les années 1920, paraissent être encore perceptibles sur la terrasse qui domine la Cère, au nord-ouest du bourg médiéval d'Arpajon (aux alentours du point culminant 605 m NGF). Un croquis a été effectué à l'époque de la découverte des puits (soit entre ca. 1867 et avant 1874)³⁶. On y voit le dégagement d'un puits parementé circulaire. Une céramique (vase à une anse) repose sur le sol au premier plan, le front d'extraction de la ballastière est figuré à l'arrière-plan. Ce dessin, dont une copie est conservée au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, a été publié³⁷ ; il est légendé « Puits gallo-romain de la grande sablière d'Arpajon, au tènement de [— ber—] croquis d'après nature [— date—] 8 ».

En 1912, dans le même secteur, fut découvert un nouveau « puits du III^e siècle contenant des fragments de poterie ayant pu être reconstitués dans la sablière d'Arpajon »³⁸. Un dessin de J. Pagès-Allary, dont une reproduction est conservée au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, daté de décembre (?) 1912, figure des « objets trouvés dans un des puits des carrières de sable d'Arpajon (Cantal) » (fig. 5). Sur ce dessin figurent six monnaies numérotées de un à six, légendées « Pièces gauloises des puits d'Arpajon. 1, 2, 3, 4 Pièces gauloises Arvernes ». On distingue effectivement, ligne un, quatre monnaies (n^{os} 1 à 4) pouvant avoir, au revers, un cheval. Les deux monnaies, ligne deux, (n^{os} 5 et 6), paraissent présenter, au revers, une croix (notamment la n^o 6). Le dessin représente également une anse d'amphore Dr. 20 estampillée L.Q.S. L'identification des monnaies d'argent proposée par J. Pagès-Allary a été contestée par G. Charvilhat, qui s'était fait prêter lesdites monnaies, découvertes selon ce dernier « dans les sables, près de puits datant de l'époque gallo-romaine »³⁹ ; il reconnaît dans cet ensemble une monnaie de Marseille [n^o 5 de Pagès-Allary ?], une des Volques Tectosages [n^o 6 de Pagès-Allary], une des Séquanes, une des Eduens, deux « incertaines de l'Est » [n^{os} 1 à 4 de Pagès-Allary pour les quatre dernières]. Les identifications de G. Charvilhat ont été reprises par les chercheurs ultérieurs, en dernier lieu F. Malacher⁴⁰. L'on se gardera toutefois de leur accorder une valeur définitive, l'auteur n'ayant publié aucune reproduction desdites monnaies, disparues depuis ; on n'exclura pas, notamment, l'attribution aux Arvernes de certaines monnaies présentant un cheval au revers.

La stèle (fig. 6)

Étudiée par R. Grand (1902), alors qu'elle était conservée à Maussac par le gendre de son acquéreur, elle n'a sans doute pas été trouvée « au fond d'un puits », comme le relatait une tradition orale qui avait cours vers 1900 ; il est seulement assuré qu'elle fut vendue par des ouvriers à M. Bonnefons : « la trouvaille fut faite d'une façon tout à fait imprévue par des ouvriers terrassiers »⁴¹. L'objet est pour la première fois décrit par E. Bonnefons qui y voyait, à tort, un « cippe funéraire sculpté »⁴². Réalisée dans un trachyte fin local, la stèle mesure 0,82 m de long, 0,37 m de large pour une épaisseur maximale de 0,08 m. De composition très classique, elle représente le dieu Mars dans un édicule. L'édifice est figuré par deux colonnes à chapiteaux corinthiens surmontés par un fronton triangulaire dont le centre est orné d'un canthare. Mars est debout, en nudité héroïque, tenant d'une main une lance, de l'autre un bouclier ovale posé sur une pierre en forme d'autel. Le casque est doté d'un cimier axial et de couvre-joues relevés. Cette stèle votive est difficile à dater avec précision, mais sa présence évoque la proximité d'un lieu de culte ; il demeure que le contexte précis de sa découverte n'est pas assuré par des renseignements de première main. Elle est actuellement conservée dans une collection privée.

35. GRAND 1902, p. 187 sq.

36. D'après R. GRAND, 1902, qui cite BONNEFONS 1874.

37. SCHERDING *et alii* 1990, p. 32.

38. *Journal L'Avenir du Cantal*, 21 juillet 1912.

39. CHARVILHAT 1913, p. 274-275.

40. Cité dans PROVOST et VALLAT 1996, p. 69.

41. GRAND 1902, p. 191.

42. 1874, p. 14.

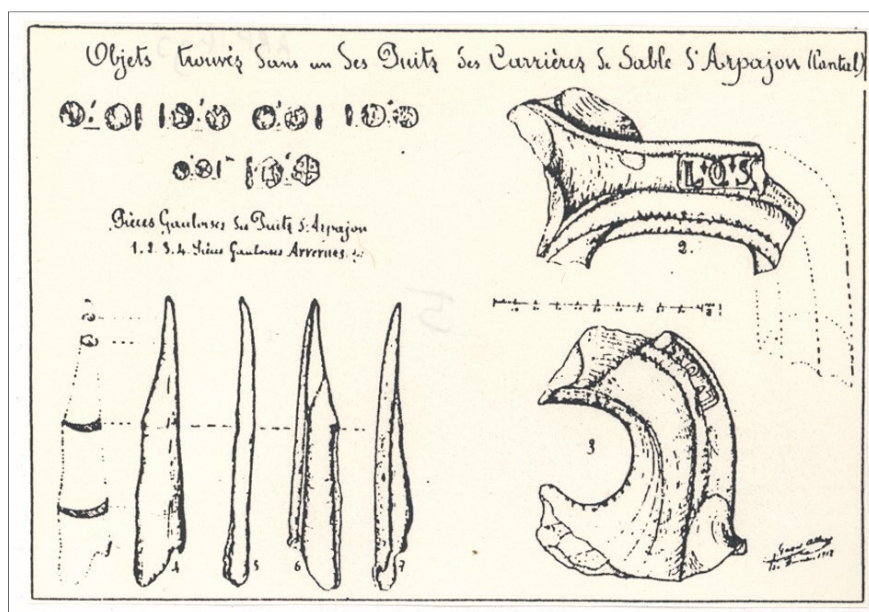


FIG. 5. « OBJETS TROUVÉS DANS UN DES Puits DES CARRIÈRES DE SABLE D'ARPAJON ».

Dessin de J. Pagès Allary, d'après une copie conservée au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.

Le Pont - La Vergne, vestiges romains

Au cours de travaux aux abords de la D 920, nous avons pu observer dans les limons de colluvion la présence diffuse de mobilier antique : *tegulae*, céramiques communes du Haut-Empire.

Maussac, vestiges romains

« Dans son jardin de Maussac, distant du précédent [= l'enclos Larmandie] de 500 ou 600 m à vol d'oiseau, [M. Bonnefons] ramassa, dit-il, des fragments de poterie lustrée [i.e. sigillée ?], de tuiles à rebord et des médailles, dont une, en argent, " de l'empereur Antonin " »⁴³.

Mérigot, vestiges romains

On aurait découvert à cet endroit des statuettes en terre blanche⁴⁴.

Puy Gioli, sanctuaire (?)

La première mention de la présence de vestiges date de 1808 : « plate-forme élevée, carrée et entourée de fossés à demi-comblés »⁴⁵. Lesdits vestiges de terrassements paraissent encore visibles sur une vue aérienne oblique des années 1950 ; ils évoquent plutôt, selon nous, une fortification médiévale (cf. fig. 2, à l'arrière-plan du bourg, au sommet de la colline).

Pour Raulhac, en quête d'antiques sépulcres⁴⁶ : « La considération d'un puy dit *Joli*, qui domine Arpajon, c'est-à-dire d'un Mont-joie (b), d'un monument religieux de nos ancêtres, qui renferme des vieux tombeaux, n'autoriserait-elle pas encore cette autre explication ?



FIG. 6. STÈLE REPRÉSENTANT MARS, conservée à Maussac en 1902, dont la provenance exacte est incertaine.

D'après Grand 1902, pl. h.t.

43. GRAND 1902, p. 188, citant une information de BONNEFONS 1874, p. 14.

44. MUZAC 1973, p. 385.

45. CELTOPHILE 1808, p. 54.

46. 1820, p. 44.

(b) Les tombeaux qu'on remarque sur ce point sont placés à peu de profondeur dans la terre, et les corps sont renfermés dans des sarcophages de pierre. ». Dans ce passage obscur – parle-t-il du Puy Gioli ou d'Arpajon ? –, l'auteur cherche à trouver la confirmation archéologique d'une tradition relative à un lieu de bataille, près du lieu-dit La Peyrusse; d'où l'insistance sur la présence de corps. Mais la découverte de sarcophages au Puy Gioli semble ultérieurement invalidée par Bouillet et Dubuisson.

Bouillet⁴⁷ écrit : « Au nord-est, non loin du Pré de la Bataille, on voit une espèce de tumulus, connu sous le nom de Joli ou Joï, de forme carrée, jadis entouré de fossés qui, aujourd'hui, sont presque entièrement comblés. On a, dit-on, retiré de ce tumulus, des sarcophages renfermant des ossements humains ». Et, d'après Dubuisson⁴⁸ : « Les fondations, formant un carré long, mises à découvert vers 1818 sur le sommet du Puy Gioli (*mons Jovis*), que je visitai, à cette époque, avec M. Raulhac, antiquaire très-recommandable, pour en dresser le plan, doivent être attribuées à un ancien *sacellum*, temple ou autel dédié à Jupiter, ainsi que le suppose le nom donné à ce monticule, plutôt qu'à un tombeau quelconque ». Le passage s'insère dans un chapitre intitulé « recherches étymologiques sur Arpajon ». Pour lui, le toponyme dérive d'un *arae pagus* (sic), qu'il traduit par « bourg du temple/bourg de l'autel »; d'où l'interprétation fantaisiste ci-dessus.

Delzons⁴⁹, sceptique quant aux antiquités de l'Aurillacois, ajoute quant à lui : « Le *sacellum* du puy Joli (Jovis) à Arpajon. – Il y a près d'Arpajon un monticule nommé le puy Joli, on y a trouvé des tombes en pierre, ce qui prouve qu'on y enterrait jadis, comme on le fait encore aujourd'hui, car le cimetière de la paroisse y a été rétabli depuis quelques années. Je ne vois dans ce fait rien de Romain, et je ne conçois pas pourquoi l'on traduit Joli par Jovis en latin (...) ». Le cimetière paroissial, situé autour de l'église médiévale, venait en effet d'être transféré il y a peu sur la butte, cf. *infra*.

Les prospections au sol que nous avons menées dans les années 1980 avec E. Vabret ont montré la présence au sommet et sur les pentes, en surface, de menus tessons d'amphore, de *tegula* et de céramique antique, en petites quantités. Cela ne suffit pas à caractériser un site antique, qui ne pourrait guère être qu'un lieu de culte compte tenu de la topographie.

La transformation du Puy Gioli en cimetière durant une partie du XIX^e siècle, puis en jardin paysager de nos jours, empêche la caractérisation du site, qui correspond sans doute au « *podium vocatum d'Alpajo* » mentionné au XIV^e siècle⁵⁰. Enfin, il est délicat de trancher quant à la pertinence des observations du XIX^e siècle; toutefois, la structure rectangulaire dotée de fossés observée sur le point culminant (une fortification médiévale ?) semble peu compatible avec la présence de sarcophages, seulement mentionnée par Raulhac et mise en doute par Bouillet et Dubuisson. On ne peut exclure une confusion (voulue ?) de Raulhac avec des sarcophages aperçus autour de l'ancienne église d'Arpajon.

En définitive, le petit pays d'Arpajon⁵¹ constitue un exemple remarquable de terroir demeuré densément peuplé depuis la Préhistoire, du fait d'une position géographique privilégiée. La toponymie comme l'archéologie s'accordent pour autoriser le constat d'une occupation intense du bassin alluvial durant l'Antiquité classique, voire la fin de l'âge du Fer. On peut même observer dans certains cas une identité de lieu entre toponymes antiques et sites archéologiques. Toute la plaine semble occupée, en revanche la zone méridionale est (quasiment) vierge de toponymes comme de sites antiques, indice d'un type de peuplement différent, propre à la Châtaigneraie. Des voies de communication convergent vers Arpajon, bordées par des nécropoles à incinération, à l'approche de l'agglomération. Il est plus difficile de se prononcer sur la nature exacte des sites isolés à vocation non funéraire attestés, mais une destination agricole paraît s'imposer du fait des caractères géomorphologiques du terroir. Enfin la

47. 1834, p. 197.

48. 1842, p. 92.

49. 1862, p. 58.

50. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 271.

51. Il est sans doute illusoire de vouloir restituer le territoire de l'agglomération antique, néanmoins, la *vicaria* carolingienne s'étendait depuis Arpajon sur toute la basse vallée de la Cère jusqu'à Polminhac au moins, soit environ 10150 ha.

présence d'un lieu de culte perché n'est pas à exclure. En revanche, on ne connaît pas d'occupation du Bas-Empire, hors bourg, sur le territoire de la commune ; si ce phénomène de contraction de l'occupation rurale est bien attesté dans le reste de l'Auvergne méridionale comme partout ailleurs, il doit être relativisé : la transmission des toponymes du Haut-Empire implique obligatoirement la pérennité du peuplement, même clairsemé.

Le bourg d'Arpajon

Le nom d'Arpajon

A. Dauzat⁵² postule un hypothétique nom gaulois, **Arepaius* auquel serait accolé un suffixe *-onem*.

Or, un *tremissis* mérovingien (dont le lieu de découverte est inconnu) porte, selon notre lecture, à l'avvers +ARPAGCONE (pour +ARPAGIONE, le « c » relevant soit d'une erreur du graveur, soit d'une représentation inhabituelle pour un « i » semi-cursif) et au revers +LEODER[AMN]US M.⁵³ (fig. 7). Cette monnaie, que nous avons attribuée à Arpajon dans le cadre de notre thèse, avait auparavant fait l'objet d'autres identifications. Sur l'avvers, il faut bien comprendre selon nous *Arpagione* et non *Arpagone* ou *Arpacone* comme le font Prou et Belfort, ou même *Arpatone* dans la publication antérieure de Mader⁵⁴. Tout comme celui de Mader, le dessin de Belfort est inexact, ainsi que le montre la comparaison avec le cliché de Prou : le « g », pourtant bien visible, n'est pas figuré et la lettre qui suit, que nous pensons être un « i » courbe, est lue « c » ou « t ». Quant à Prou, qui joint pourtant un cliché de qualité, il ne semble pas tenir compte dans sa lecture des deux lettres pourtant nettement distinctes et suit la description antérieure de Belfort. L'inscription au revers ne peut selon nous être restituée avec certitude, mais le nom du monétaire est au nominatif et suivi d'un M surmonté d'un signe d'abréviation, pour *monetarius*. L'avvers figure un buste casqué (Rome ou Constantinople ?) tourné vers la droite, devant un astre. Au revers, une croix grecque dont le sommet et la traverse sont inscrits dans un trilobe, et la base, accostée de deux points, fichée dans un globule. Le parallèle le plus satisfaisant, et le seul connu de nous, est la monnaie n° 2585 de Prou, dont la croix au revers est quasiment identique et le buste à l'avvers assez proche. L'atelier n'est pas identifié ; Prou lit à l'avvers +LENIVS VIVICO, ce qui paraît abscons, sauf à supposer que *lenius* (lecture difficile) ne soit pas un toponyme mais un nom d'homme, *Lenius*, ii, m.⁵⁵.

La légende de la monnaie attribuée à Arpajon, si l'on y lit bien *Arpagione*, relève du latin et non du gaulois. Le toponyme semble bien être construit sur le *cognomen* tardif *Arpagius*, ii (par exemple *Aurelius Arpagius*, gouverneur d'une Bretagne, connu par l'inscription RIB n° 1912, datée de 296-305 : *Aur. Arpagio*⁵⁶ ; ou *Flavius Arpagius* [ou *Arpacijs*] attesté par l'inscription CIL VIII 989 à Missua en Afrique Proconsulaire, datée de la fin du IV^e-début du V^e siècle⁵⁷ ; ou *Arpagius Lupus*, connu à Ostie au IV^e siècle⁵⁸ ; ou bien enfin un *Arpagius presbyter*, probablement membre du clergé de Tours, encore vivant *ca.* 403/404, connu par Sulpice Sévère, *Dial.* III, 3, 1.⁵⁹). La totalité des occurrences concerne le Bas-Empire ; on peut en inférer qu'*Arpagius* n'est sans doute pas le nom d'origine de l'agglomération secondaire. Enfin deux hypothèses doivent très probablement être écartées : un dérivé de *arpagius*, ii, m., emprunté au grec et qui signifie « mort jeune, prématurément »⁶⁰, et le nom oriental *Harpagus*, i, m.⁶¹



FIG. 7. TREMISSIS MÉROVINGIEN D'ARPAJON.
D'après Prou 1892, n° 2490, pl. h.t.

52. 1971, p. 238.

53. Cf. PROU 1892, n° 2490 avec bibliographie ; BELFORT 1892, n° 318.

54. Cf. bibliographie complète dans PROU 1892, n° 2490.

55. Dans ce cas, *Vivico* pourrait être identifié avec le Vivic situé commune d'Arlanc en Basse Auvergne.

56. MARTINDALE 1971, p. 108.

57. MARTINDALE 1980, p. 151.

58. MARTINDALE 1971, p. 521.

59. PIETRI, HEIJMANS 2013, p. 213.

60. Cf. J. QUICHERAT et A. DAVELUY, *Dictionnaire Latin-Français (...) révisé, corrigé et augmenté par E. Chatelain*, 52^e édition, Paris, Hachette, 1923, s.v.

61. Cf. A. FORCELLINI et alii, *Lexicon totius latinitatis*, t. V, *Onomasticon*, Padoue, 1940, s.v.

Les formes médiévales du toponyme sont remarquablement constantes : Arpajon est mentionné de façon certaine en 930 ; c'est alors une *vicaria* faisant partie du *ministerium* de Carlat : *in ministerio Cartladense, in vicaria Arpagonense*⁶². Ultérieurement Arpajon est cité en 1180, *Arpoios*⁶³, puis la *parochia ecclesie d'Arpajo* apparaît en 1266⁶⁴, en 1269 *parrochia d'Arpajo*⁶⁵ ; en 1272 une reconnaissance à Carlat est signée *in ecclesia d'Arpajo*⁶⁶ ; en 1274, Hugues de la Valette reconnaît des biens à Carlat *in parrochia d'Arpajo*⁶⁷. La *parrochia d'Arpajone* apparaît de nouveau en 1277⁶⁸ ; en 1283, l'hommage à Carlat de Durand de Montal est signé *apud Arpajonem*⁶⁹ ; la *parrochia de Arpagone* est citée dans le traité de 1285 entre les Astorg et Carlat⁷⁰.

Découvertes archéologiques

Depuis le XIX^e siècle, les trouvailles au bourg et à ses abords sont régulières : ainsi A. Aymar, en 1910, publie un catalogue de certains objets de la collection Clodomir de Carbonnat, mort en 1894, rassemblés sous le titre « Documents pour l'histoire de l'Auvergne. Objets découverts dans la commune d'Arpajon (Cantal) »⁷¹. On y reconnaît notamment un as de Nîmes, deux fragments de sigillée Dr. 29, une estampille SABINI, une estampille anépigraphie, une céramique à paroi fine, une céramique de type *terra nigra* ou métallescente, deux clés... Dans les années 1980, les découvertes archéologiques se sont succédées au cœur du bourg médiéval, dans le secteur de la place de la République et de ses abords⁷². Elles concernent la fin du second âge du Fer, le Haut-Empire et le Bas-Empire ; leur ampleur et leur densité paraît devoir exclure un habitat isolé de type *villa*.

Second âge du Fer (fig. 8)

En 1985, dans la rue L. Dauzier, M. et Mme Scherding recueillent dans une tranchée une masse importante d'amphores italiques et même quelques gréco-italiques, associées à de la céramique gauloise⁷³. Nous avons pu étudier ce lot qui comporte 71 bords d'amphore Dr. 1A, 2 de Dr. 1B, 16 d'amphore gréco-italique 5 ou 6 ; 13 pieds de Dr. 1A, 2 de gréco-italique, 1 de Dr. 1B ; 61 anses de Dr. 1. Le mobilier céramique associé comprend de la campanienne A, des urnes carénées, des bols et des jattes non tournées caractéristiques de La Tène III. Ce lot, très homogène, peut remonter à la fin du II^e ou au début du I^{er} siècle avant notre ère.

En 1988, rue du Général Leclerc, fut découverte « plantée droite dans le sol une demi-amphore, haute du pied à la panse, de 48 cm environ. Elle était pleine de terre et de cailloux (...) une multitude de tessons d'amphores (...) de nombreux tessons de poterie variée, sombre et assez grossière »⁷⁴. Il s'agit d'amphores de type Dr. 1.

L'amphore italique est également présente place de l'Église, place de la République, avenue Goby⁷⁵. Ces découvertes attestent une occupation dense antérieure à la Conquête, à l'emplacement du bourg médiéval et en direction d'Aurillac, sur une surface de 3,5 ha environ au moins.

Haut-Empire (fig. 9)

À l'occasion de travaux de voirie effectués entre 1985 et 1988, au centre du bourg, ont été recueillis par M. et Mme Scherding six ensembles de céramiques du Haut-Empire, que nous avons pu identifier à l'époque,

62. Cartulaire de Conques n° 6, éd. DESJARDINS 1879. Cette vicairie d'Arpajon s'étend alors sur une partie au moins de la vallée de la Cère, jusqu'aux environs de Polminhac.

63. H.G.L. éd. Privat, t. VIII, 1879, Preuves, p. 344.

64. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 53.

65. SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 28.

66. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 107.

67. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 119.

68. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 143.

69. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 179.

70. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 185.

71. BOUILLET 1842 ; AYMAR 1910.

72. SCHERDING 1989 ; SCHERDING *et alii* 1990 ; USSE *et alii* 1990.

73. SCHERDING 1989 ; SCHERDING *et alii* 1990.

74. SCHERDING *et alii* 1990, p. 71.

75. SCHERDING *et alii* 1990, p. 68.

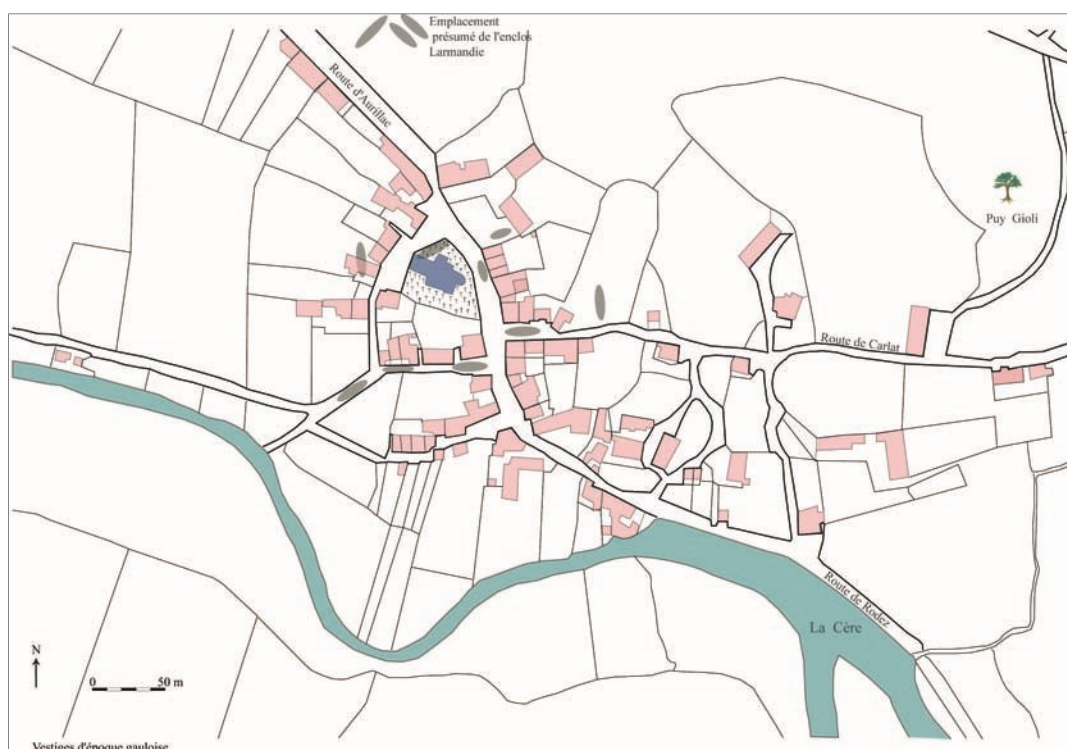


FIG. 8. CARTE DES VESTIGES D'ÉPOQUE GAULOISE.
Fond de plan : cadastre de 1814, DAO A.-L. Napoléone.

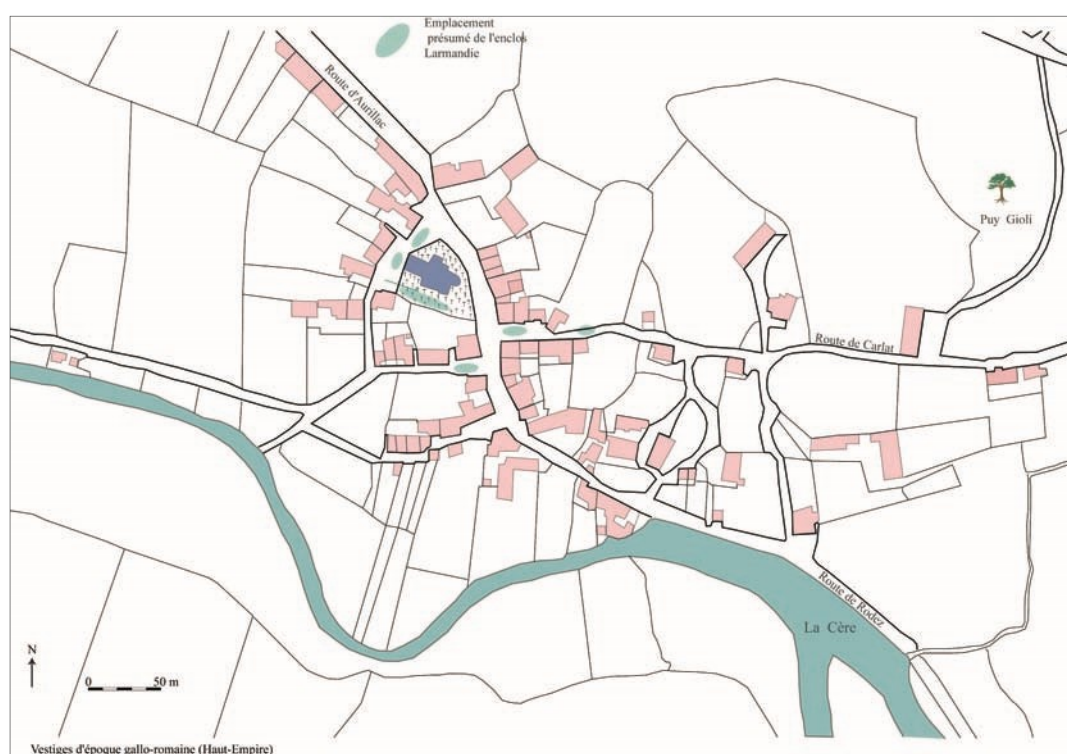


FIG. 9. CARTE DES VESTIGES DU HAUT EMPIRE.
Fond de plan : cadastre de 1814, DAO A.-L. Napoléone.



FIG. 10. MUR ANTIQUE mis au jour en 1988 dans une tranchée au sud de la place de la République.
Une inhumation apparaît au-dessus de l'arasement. Cl. M. Scherding.

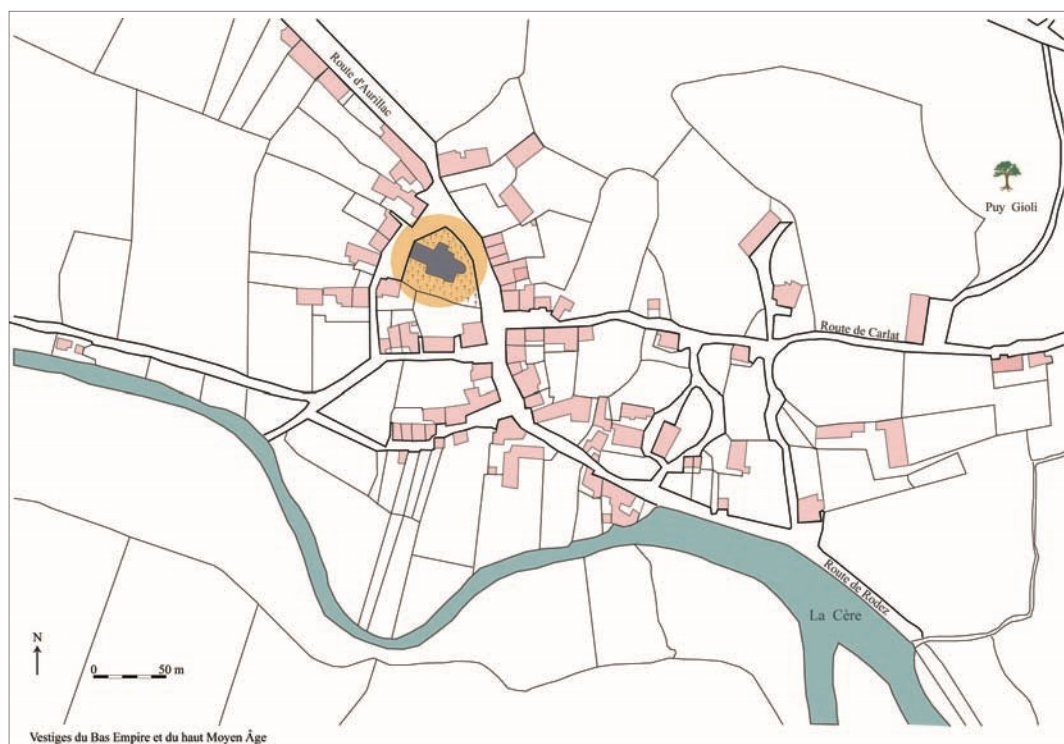


Fig. 11. CARTE DES VESTIGES DU BAS-EMPIRE ET DU HAUT MOYEN ÂGE.
Fond de plan : cadastre de 1814, DAO A.-L. Napoléone.

comprenant des céramiques sigillées de Lezoux et de La Graufesenque et peut-être de Montans : Drag. 17, 24/25, 27, 29, 37, coupes précoces de La Graufesenque, parois fines, céramiques communes du Haut-Empire⁷⁶...

Un mur antique orienté est-ouest a été repéré sur une longueur de 13 m, place de la République, en 1988. Il est construit de petits moellons (*opus vittatum*) à assises régulières. Le mobilier découvert en association avec ce mur comprend notamment de la sigillée de Lezoux et La Graufesenque (Dr. 37), peut-être également des ateliers d'Espalion, datée entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et le II^e siècle de notre ère⁷⁷. La longueur de ce mur laisse supposer la présence d'un bâtiment important (fig. 10).

Enfin, des découvertes anciennes provenant d'Arpajon, sans précision, sont conservées au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, dont un fragment de mosaïque polychrome. Les découvertes de vestiges du Haut-Empire ont été effectuées sur une surface de 2,5 ha environ au moins.

Bas-Empire et haut Moyen Âge (fig. 11)

Les collectes de mobilier archéologique effectuées par M. et Mme Scherding au centre du bourg lors de travaux de voirie dans les années 1985-1988 ont permis, place de la République, de recueillir un mortier Drag. 45 à mufle de lion en sigillée, de la sigillée claire B, de la sigillée africaine claire D.

Une couche en place de *tegulae* tardives (toiture effondrée) a été observée par nous dans une tranchée, en 1988, dans la partie sud de la place de la République, au-dessus de remblais recouvrant le mur antique (fig. 12).

Il apparaît que l'essentiel des vestiges de cette époque est concentré sur et aux abords de l'actuelle place de la République, autrefois occupée par l'ancienne église paroissiale et son cimetière; ces vestiges couvrent une surface d'un demi hectare environ au moins.



Fig. 12. TEGULA TARDIVE recueillie en 1988 dans une tranchée au sud de la place de la République. Dessin S. Hennebutte.

L'ancienne église paroissiale d'Arpajon et son cimetière

L'édifice médiéval

L'église était édifiée sur l'actuelle place de la République et fut détruite à partir de 1857; les travaux de reconstruction à l'emplacement actuel, de l'autre côté de la route d'Aurillac, durèrent dix ans. Le cimetière qui l'entourait, encore en activité en 1840, avait été déplacé avant le début des travaux vers le Puy Gioli⁷⁸.

Cette église disparue, visible sur le cadastre de 1814, était un petit édifice roman sobrement décrit en 1852⁷⁹ : « l'église d'Arpajon, petite et peu éclairée, est du style Lombard, avec archivolt et rond point. Elle est sous l'invocation de saint Vincent. La chapelle de Notre-Dame est voûtée en ogive. C'était autrefois un prieuré, sur lequel la communauté des prêtres d'Aurillac et l'évêque de Saint-Flour prétendaient avoir des droits ». Le dossier de démolition/reconstruction de l'église au XIX^e siècle apporte quelques précisions : les baies sont étroites; il existait en 1853 « des chapiteaux historiés que l'on remarque intérieurement dans la partie absidiale et qui sont des types vrais et bien conservés de l'architecture du XI^e siècle »⁸⁰. Le plan de l'édifice, en partie roman au moins pour l'abside et le chœur, peut être restitué à partir du cadastre de 1814 et d'un plan de 1854⁸¹. Il est doté d'une abside à contreforts de 7 m de large environ, alors que le bâtiment dans son extension maximale mesure environ 38 m de long. Le plan de 1854 montre, en plus de la chapelle Notre-Dame visible en 1814, d'autres agrandissements latéraux (fig. 13).

76. SCHERDING 1989; SCHERDING *et alii* 1990.

77. SCHERDING *et alii* 1990; USSE *et alii* 1990.

78. BIARD 1989; MOULIER 2008a et 2008b.

79. DERIBIER DU CHÂTELET (dir.) 1852, notice de DELZONS, p. 92.

80. Cité par MOULIER 2008b, p. 71.

81. Reproduit dans MOULIER 2008b.

L'édifice était donc dédié à saint Vincent, très certainement le diacre martyr de Saragosse honoré le 22 janvier (plutôt que le martyr homonyme d'Agen vénéré le 9 juin) et dont le culte était en vogue en Gaule durant le haut Moyen Âge (la foire d'Arpajon se tenait le 24 janvier, soit le surlendemain de son *natale*), patron dont une statue, qui ornait l'ancien édifice, nous est parvenue⁸². Le dossier de travaux signale que les matériaux de l'ancienne église ont été réutilisés dans les parties basses de la nouvelle⁸³; effectivement, de nombreux moellons et éléments d'architecture de remploi en pierre volcanique, certains encore recouverts d'enduit, semblables à ceux utilisés dans les églises romanes de la région d'Aurillac, sont visibles à l'heure actuelle dans les deux premiers mètres de l'élévation (fig. 14).

Un édifice antérieur ?

Éléments d'architecture

On mit fortuitement au jour en 1912, sur la place d'Arpajon, « le fût d'une colonne (...) [en] trois tronçons » qui n'appartenait pas, d'après la *communis opinio* de l'époque, à l'église romane disparue⁸⁴. Or, deux objets pourraient effectivement se rattacher à un édifice religieux de la fin de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge; il s'agit de deux plaques identiques de terre cuite à décor moulé: une frise représente un canthare stylisé au centre, entouré de part et d'autre de rinceaux végétaux (lierre ou plutôt vigne). Ces éléments, que nous avons identifiés dans le cadre de notre thèse, sont conservés au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac; ils sont exposés auprès de découvertes effectuées dans l'enclos Larmandie, mais ne figurent pas dans le rapport Dubuisson, pourtant précis même pour les éléments de construction. On ignore en vérité le contexte de leur mise au jour, même si la provenance d'Arpajon est assurée. Ces décors architectoniques ont des parallèles dans l'Ouest de la Gaule; ils sont généralement datés entre le V^e et le VII^e siècle⁸⁵ (fig. 15).

Le sarcophage en marbre décoré d'Arpajon

Le cimetière de l'ancienne église, jugé trop petit en 1840⁸⁶, ceignait l'édifice médiéval dans sa totalité d'après le cadastre de 1814. En 1912, à son emplacement, avaient été mis au jour, lors de travaux de nivellement de la place de la République, « des cercueils en pierre parfaitement conservés »⁸⁷; régulièrement depuis, les travaux publics menés sur la place mirent au jour des sarcophages, sans que des observations précises ne soient systématiquement effectuées⁸⁸. La pose de réseaux enterrés fut l'occasion, au printemps 1988, d'effectuer une découverte fortuite exceptionnelle: un sarcophage en marbre décoré en place, appartenant à la catégorie des sarcophages paléochrétiens sculptés du Sud-Ouest de la France.

*Circonstances de la découverte*⁸⁹

Le 21 juin 1988, dans une tranchée ouverte dans la partie ouest de la place, M. Michel Scherding découvrit un sarcophage de marbre (s. 2)⁹⁰, déjà en partie détruit aux deux tiers par l'excavation qui l'avait pris en écharpe; il

82. BIARD 1989.

83. BIARD 1989; MOULIER 2008b.

84. *Le Cantal Républicain*, 12 février 1912.

85. COSTA 1959; collections du Musée Dobrée à Nantes; collections du Musée Carnavalet à Paris.

86. MOULIER 2008a.

87. *L'Avenir du Cantal*, 4 février 1912.

88. SCHERDING *et alii*, 1990, p. 112.

89. Cf. M. SCHERDING, *in litteris*, 2012.

90. La nomenclature des inhumations et des unités stratigraphiques que nous utilisons est celle mise en place en 1988 par la Société Archéologique de la Région d'Aurillac à l'occasion des fouilles archéologiques pratiquées à proximité.



FIG. 13. RESTITUTION DE LA POSITION DE L'ÉGLISE SAINT VINCENT D'APRÈS LE PLAN DE 1854, AU REGARD DES DÉCOUVERTES DE 1988. DAO A.-L. Napoléone.



Fig. 14. REMPOIS DANS LES PARTIES BASSES DE L'ÉGLISE ACTUELLE D'ARPAJON, provenant de l'ancienne église saint Vincent. Cliché A.-L. Napoléone.



Fig. 15. BRIQUE À DÉCOR MOULÉ EN PROVENANCE D'ARPAJON, conservée au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, Bas-Empire/haut Moyen Âge. Cl. J.-L. Boudartchouk.

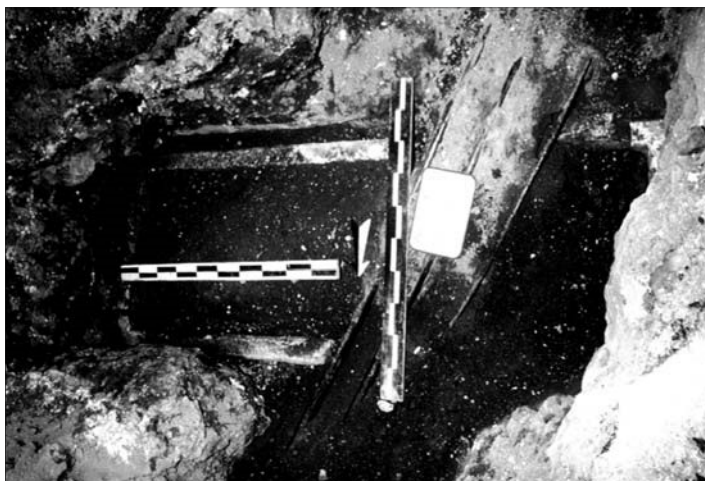


Fig. 16. RESTES DE LA CUVE DU SARCOPHAGE DE MARBRE N° 2 encore en place au fond de la tranchée; on distingue, ajusté contre ce dernier, le couvercle du sarcophage n° 26. Cl. J.-P. Usse.



Fig. 17. COUVERCLE DU SARCOPHAGE EN ROCHE VOLCANIQUE N° 26, actuellement présenté au château de Conros. Cl. M. Scherding.

n'a pu être fouillé. Toutefois, des observations précises sur une petite partie du sarcophage resté en place dans la berme de la tranchée ont pu être effectuées avant la reprise des travaux (fig. 16).

Le couvercle était bien en place sur la cuve et les deux éléments présentaient des fissures anciennes; la grande face non sculptée de la cuve était orientée vers le nord. L'intérieur de la cuve était rempli de terre d'infiltration, sauf au contact du fond, occupé par un sédiment plus meuble, de couleur grise, de texture granuleuse (petits graviers d'un diamètre de 1,5 à 4 mm). C'est au sein de ce sédiment qu'ont été recueillis par M. Scherding une partie des membres inférieurs de l'inhumé, encore en place dans l'extrémité orientale de la cuve, demeurée un bref laps de temps dans la tranchée. Conservés par M. Scherding, ils ont pu être récemment étudiés et datés (cf. *infra*). La base de la cuve reposait à 1,30 m sous le sol actuel; un autre sarcophage, en pierre volcanique (sarcophage n° 26), était disposé au contact de la paroi sud du sarcophage de marbre, à même altitude; ce dernier possédait un couvercle bombé en roche volcanique composé de deux éléments ajustés. Le plus grand des deux éléments a pu être récupéré; il est orné d'une croix dont les traverses portent chacune un alpha (fig. 17).

L'intervention rapide et la détermination de M. et Mme Scherding et des membres de la Société Archéologique de la Région d'Aurillac ont permis la récupération dans les déblais de la quasi-totalité des fragments du sarcophage de marbre (sarcophage n° 2). Il fut nettoyé avec précaution chez les inventeurs où nous avons pu l'observer. La cuve présentait par endroits une patine due à son séjour prolongé en terre, mais la surface ne montrait aucune altération ni usure; la face intérieure du socle conservait encore la trace du corps du défunt, dont la silhouette était perceptible par l'intermédiaire d'une coloration brunâtre de la surface de la pierre (fig. 18).

Au contraire le sommet de la bâtière du couvercle présentait les traces d'une usure très importante à patine lustrée, qui a entraîné une perte de matière quasiment tout au long de l'arête. Cette usure est due à un frottement répété. Sur l'arête, on distingue même un ou deux prélèvements de matière intentionnels de quelques centimètres de large et d'épaisseur, par sciage ou raclage, également revêtus de la même patine lustrée⁹¹. Il pourrait s'agir, selon nous, de traces générées par la vénération du sarcophage, par frottement ou abrasion dans le but de constituer des « reliques » (fig. 19). En tout cas, la partie sommitale du sarcophage est restée un certain temps à l'air libre avant d'être totalement ensevelie. Par ailleurs, une agrafe en fer, parfaitement ajustée, était posée sur la face arrière brute de la cuve, fendue (fig. 20). Le sarcophage a ultérieurement fait l'objet de restaurations importantes; il est à l'heure actuelle exposé au château voisin de Conros.

91. Une usure de même type, affectant l'ensemble du couvercle lui aussi recouvert d'imbrications, a été constatée sur l'un des sarcophages mis au jour en 1858 dans la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux, le n° 1 (A) (MAILLÉ 1960, p. 282-284). Ce sarcophage contenait un squelette et une fiole de verre. Le sarcophage de Géraud d'Aurillac était partiellement enterré et s'exhaussait miraculeusement, à en croire *la Vita Geraldii*, II, 6, éd. Pat. Lat: « *sarcophagus, qui usque medium cooperuli terra contusa, calcibus fuerat contextus, sensim eminere super eadem terram coepit* ».

Étude et datation des restes humains (Patrice GEORGES)

Les restes subsistants du squelette (soit les deux tibias) permettent de reconstituer un individu adulte robuste mesurant, selon les méthodes retenues, entre 181 cm +/- 3,66 cm (par la méthode Trotter et Gleser) et 183,04 cm +/- 3,68 cm (par la méthode Cleuvenot et Houet), soit plus de 1,78 m. Une datation 14C par AMS des restes a été réalisée par le laboratoire de Poznan (réf. : Poz-36772 /MARS ARPA 3). L'âge 14C est de 1660 +/- 30 BP. La datation calibrée est établie, à 95,4 % (2 sigma), entre 259 et 529, dont à 86,0 % entre 321 et 436 ; ou à 68,2 % (1 sigma), entre 347 et 423, dont à 49,50 % entre 377 et 423. Compte tenu des données archéologiques en lien avec le corps, cette dernière fourchette, restreinte, nous paraît particulièrement pertinente. À notre connaissance, cette datation 14C est la seule qui ait été effectuée sur un (très probable) primo-occupant d'un sarcophage paléochrétien sculpté du Sud-Ouest de la France.



FIG. 18. SOCLE DE LA CUVE EN COURS DE RÉASSEMBLAGE; la silhouette du corps est encore perceptible. Cl. M. Scherding.



FIG. 19. LE COUVERCLE EN COURS DE RÉASSEMBLAGE; on distingue l'usure et l'abrasion de l'arête. Cl. M. Scherding.



FIG. 20. LA CUVE APRÈS RÉAJUSTEMENT DES FRAGMENTS. Cl. M. Scherding.

Étude du sarcophage (Daniel CAZES) (fig. 21)

Le sarcophage d'Arpajon-sur-Cère appartient à une très nombreuse série de monuments de facture analogue dont il faut situer la fabrication dans la haute vallée de la Garonne, sinon à Toulouse même⁹². C'est en effet dans cette ville que s'est probablement développé, entre le dernier quart du IV^e siècle et le milieu du V^e - cette fourchette de datation restant à préciser et peut-être à réduire - l'atelier majeur qui a produit ces sarcophages dits du Sud-Ouest de la France.

Sa cuve présente les dimensions habituelles de ces œuvres (longueur: 2,18 m; hauteur: 0,50 m; profondeur: 0,75 à 0,80 m) et l'une de leurs fréquentes particularités: un léger évasement du bas vers le haut des petits côtés. Celui-ci peut dépendre de la technique d'extraction des blocs de marbre (de la zone de Saint-Béat, non loin de l'entrée de la Garonne en France) comme d'un choix esthétique (malgré de surprenantes irrégularités de réalisation).

Comme la plupart des sarcophages romains décorés réalisés du II^e au V^e siècle, il n'a que trois faces sculptées. La quatrième ne l'était généralement pas parce que, dans la conception originelle, elle était destinée à être appliquée contre le mur fermant l'enceinte funéraire, qu'il s'agît d'un simple enclos, d'une chambre mortuaire souterraine ou ménagée dans un édifice élevé au-dessus du sol (« mausolée »). À Rome, ces récipients étaient fermés par un couvercle généralement plat ou faiblement incliné doté d'un fronton sculpté, parfois avec *tabula inscriptionis*, qui s'élevait au-dessus de leur grande face sculptée.

Toute cette enveloppe lapidaire du corps mort était destinée à le protéger de toute atteinte extérieure, pour le pérenniser autant que possible, en raison d'impératifs à la fois sociaux, religieux et eschatologiques. Chez les chrétiens, ce dispositif mis en place au moment des funérailles convenait parfaitement à la croyance en la résurrection des morts à la fin des temps, lors du retour triomphant du Christ.

Les superficies externes de la cuve et du couvercle se prêtaient bien à l'écriture comme à la sculpture - sans oublier la peinture dont sont parvenus jusqu'à nous de trop rares exemples - d'un discours, transmis par le texte ou l'image, exprimant tout ou partie de ces préoccupations.

Dans le cas du sarcophage d'Arpajon, il en est aussi ainsi. Cependant, son couvercle est à quatre pans inclinés couverts d'une imbrication d'écailles, comme ceux d'un toit revêtu de lauzes ou de tuiles plates. Cette formule, connue anciennement dans l'Orient méditerranéen gréco-romain, semble privilégier l'idée que le sarcophage est la maison du mort. À Arpajon, cette dernière est monumentalisée par une série de huit pilastres cannelés, rudentés, avec leurs bases et chapiteaux schématisés en raison de leur petitesse. Les deux qui forment les angles antérieurs ont, de par cette position, deux de leurs faces visibles, ce qui suggère le volume d'un support de section carrée, comme il en existe dans l'architecture romaine (par exemple à la Villa Hadriana de Tivoli). Cette vision des choses par le concepteur de ce type de sarcophage laisse entendre que les six autres pilastres répondaient à la même idée. Ils n'étaient pas dans son esprit des pilastres adossés, plaqués, de faible saillie, mais bien les éléments d'un portique ou tout au moins d'une file de piles isolées portant une superstructure. Ce procédé « illusionniste » dépendait d'une économie de moyens - ici un travail en bas-relief semi-méplat - dans la représentation de ces supports. Sur les sarcophages romains du II^e au IV^e siècle, y compris paléochrétiens, ceux de Rome par exemple, l'utilisation presque dominante du haut-relief faisait que ceux-ci - plus souvent d'ailleurs des colonnes que des pilastres - étaient dégagés du marbre avec tout ou presque tout de leur volume. Ainsi étaient-ils bien engagés dans l'espace et formaient-ils une architecture souvent interprétable comme un portique, une *frons scaenae*, la colonnade d'une basilique ou autre salle monumentale.

Pour le sarcophage d'Arpajon, la question est particulièrement intéressante dans la mesure où six des entre-colonnements sont occupés et décorés par des successions serrées de chevrons cannelés, opposées de façon symétrique, en deux registres superposés, qui dématérialisent ces espaces. Expliquons-nous mieux. Alors que la paroi de la cuve est bien réelle dans sa matière, son épaisseur, ces chaînes de chevrons - qui dérivent des « strigiles » cannelés plus courants à Rome - font vibrer la lumière de telle sorte et atteignent un tel degré d'abstraction que ces espaces paraissent plus vides que pleins. Il s'agit bien sûr d'un effet optique, souvent utilisé comme procédé

92. Voir en dernier lieu CAZES 2008, p. 17-43, où nous avons à la fois synthétisé et actualisé nos connaissances sur ces sarcophages, avec bibliographie antérieure.



FIG. 21. LE SARCOPHAGE APRÈS SA RESTAURATION. *Cl. M. Scherding.*

esthétique, notamment au XX^e siècle par Victor Vasarely dans son art cinétique. La question posée par ce sarcophage⁹³ à cet égard est de savoir s'il s'agit d'un simple système ornemental ou bien si on lui donna une signification. Cette dernière pouvant être celle d'une lumière éblouissante de caractère surnaturel, divin, en relation avec l'avenir promis au corps humain, autant qu'à son âme, déposé dans le sarcophage.

Cette interprétation reste bien sûr hypothétique. En sa faveur cependant est l'épithaphe du sarcophage de Concordius au musée de l'Arles antique, provenant de cette ville et datable des années 380-390, qui précise que le défunt allongé dans la cuve a été introduit dans l'*aula* céleste, auprès de Dieu. Cette salle, qui est aussi portique – celui du Temple de Jérusalem, où les apôtres enseignèrent la doctrine chrétienne – accueille sur le sarcophage arlésien le Christ et les Douze, qui y sont bien figurés par le sculpteur.

Certaine est, en tout cas, sur le monument d'Arpajon, la volonté de mettre le Christ au centre de tout, peut-être au cœur de cette immense clarté sidérale symbolique. En effet, dans le septième champ sculpté, entre les deux pilastres délimitant le centre de la grande face visible de la cuve, il est présent sous une double forme : le chrisme et la vigne du Seigneur. Conformément à ce qui vient d'être dit, il faut convenir que monogramme et vigne sont bien situés dans la même architecture que les chevrons, dont on remarquera, sur les petits côtés, que les losanges emboîtés résultant de leur opposition disparaissent derrière le pilastre axial. On peut certes y voir une maladresse du sculpteur. Nous ne le croyons pas et pensons plutôt que celui-ci a voulu montrer de cette façon que ces registres chevronnés passent derrière le pilastre. Les pilastres n'étaient donc pas qu'un encadrement de panneaux décoratifs, mais bien des supports entre lesquels le regard devait passer pour voir ce qui est derrière eux, dans un espace intérieur. Le chrisme constantinien classique, croisant les premières lettres du nom du Christ en grec, affichant aussi l'alpha et l'oméga qui marquent l'infinité de son être divin, s'inscrit dans un cercle mouluré qui se substitue à la couronne de laurier plus habituelle. Encore une simplification du motif, mais le but est le même : glorifier le Christ vainqueur de la mort. On connaît le sens de la vigne, donné par l'*Évangile de Jean* (15, 1-17), qui rapporte ces paroles de Jésus : « Je suis la vraie vigne et mon Père en est le vigneron. .../... Je suis la vigne, vous en êtes les sarments : celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là portera du fruit en abondance.../... Ce qui glorifie mon Père, c'est que vous portiez du fruit en abondance et que vous soyez pour moi des disciples. .../... Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure... ».

Autrement dit, plus allégoriquement que sur le sarcophage de Concordius, où leur sculpture en haut-relief les identifie physiquement en une sorte de portrait collectif, le Christ et ses disciples sont aussi bien présents ici, dans une architecture unifiée par le rythme des pilastres. La double référence au Christ avait peut-être aussi une dimension eucharistique, suggérée par le canthare (contenant habituellement le vin), d'où surgissent les ceps, et éventuellement par le cercle du chrisme qui le surmonte, tel le pain consacré. Mais c'est l'interprétation essentiellement eschatologique de l'ensemble de ce qui a été sculpté sur cette cuve qui doit être surtout retenue, en n'oubliant pas qu'il s'agit avant tout d'un monument funéraire. Dans la perspective chrétienne, le défunt mis dans ce sarcophage est déjà environné de l'assemblée céleste présidée par le Christ et de la lumière de Dieu, auxquelles il a toujours souhaité accéder.

Même si le sarcophage d'Arpajon appartient à une nombreuse série, où la répétitivité des thèmes sculptés est cependant atténuée par quelques variantes, il n'en est pas moins un précieux témoin de la pénétration de cet art funéraire paléochrétien d'origine méditerranéenne et romaine dans les parties les plus septentrionales du Sud-Ouest de l'actuelle France⁹⁴, où il a connu sa plus grande densité de production et d'utilisation. Aller plus loin dans cette recherche, pour retrouver notamment le sculpteur ou le groupe de sculpteurs qui a réalisé cette œuvre, est évidemment plus difficile. Nous avons déjà signalé plus haut deux parallèles. Par ailleurs, un sarcophage conservé au musée de Lavaur arbore à peu près le même chrisme⁹⁵. Sur un morceau de sarcophage de Saint-Sernin de Toulouse, on observe les mêmes pilastres à deux cannelures et chapiteaux, les chevrons pareillement creusés à la gouge, de semblables extrémités pattées pour les branches du chrisme, une moulure creuse et rectiligne identique

93. Et par bien d'autres de cette même ou proche typologie dans le Sud-Ouest de la France. Voir, par exemple, dans CHRISTERN-BRIENICK *et alii* 2003, le n° 7, pl. 2,1, de Saint-Caprais d'Agen, ou le n° 260, pl. 67,1, de Lectoure.

94. On ne peut cependant pas dire, comme l'a fait Max POLONOVSKI (POLONOVSKI 1989, p. 171) que ce sarcophage est « le plus au nord actuellement connu ». En 1989, on connaissait déjà ceux de Blaye, Périgueux, Crozant, Poitiers, Clermont-Ferrand, Manglieu, Riom et ceux de la région parisienne.

95. CHRISTERN-BRIENICK *et alii* 2003, n° 256, pl. 66, 4.

passant au-dessus des chapiteaux des pilastres en guise d'architrave⁹⁶. On croirait bien les deux sarcophages sortis du même atelier. C'est probablement celui d'Arpajon qui a été transporté le plus loin du lieu de sa fabrication, sans doute pour l'utilisation mise en évidence lors de sa découverte en 1988 et par les sondages archéologiques alors pratiqués.

L'environnement archéologique du sarcophage

L'opération de fouilles archéologiques menée à proximité immédiate du sarcophage

Le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, alerté, a rapidement prescrit un sondage à proximité immédiate de la découverte, dont la réalisation a été confiée à la S.A.R.A. Cette fouille réduite mais méthodique (3 x 5 m), jointe à la collecte des observations faites dans les tranchées, a permis de caractériser avec précision l'environnement archéologique du sarcophage de marbre⁹⁷ (fig. 22 et 23).

Dans le sondage a été mise en évidence la séquence stratigraphique suivante : en fond de fouille, des dépôts alluviaux stériles à -1,30 m (couche 9) ; une couche anthropisée, contenant un peu de céramique antique, épaisse de 0,50 à 0,60 m environ (couche 8), c'est dans cette formation sédimentaire qu'ont été installés, dans la tranchée, le sarcophage de marbre (n° 2), celui de pierre qui le jouxtait au sud (n° 26), ainsi que, dans le sondage, quatre autres sarcophages de pierre volcanique orientés est-ouest (n° 20, 22, 23, 24, 25), l'ensemble de ces sépultures appartenant à ce que nous qualifierons de « phase d'inhumation 1 ». Dans le sondage, un sol de mortier de chaux d'une épaisseur de 10 cm au maximum (couche 5) recouvre par endroits ce niveau de sarcophages, scellant dans certains cas leurs couvercles. Si l'on projette l'altitude de ce niveau de sol maçonné au point de découverte du sarcophage en marbre, il faut en déduire qu'une partie au moins du couvercle émergeait du sol. Ce sol appartenait très certainement à un bâtiment disparu, hors emprise de l'église médiévale qui se trouve plus à l'est.

Ultérieurement est mis en place, dans la partie orientale du sondage, un nouveau remblai (couche 6), qui résulte notamment de la destruction partielle du sol de mortier mais aussi du remblai sous-jacent et sans doute de certaines sépultures. Ce remblai, qui provoque un léger exhaussement du niveau, contient du mobilier archéologique antique (*tegulae*, *imbrices*, céramique sigillée, fragment de marbre pouvant appartenir à un autre sarcophage). Ce remaniement est peut-être lié à la mise en place d'une puissante maçonnerie apparue dans l'angle sud-est du sondage (cf. *infra*). Deux nouveaux sarcophages en pierre volcanique et calcaire, orientés cette fois nord-sud, sont mis en place à travers la couche 6 (n° 16 et 17), appartenant à une « phase d'inhumation 2 ».

Dans un troisième temps, on procède à la mise en place d'un nouveau remblai (couche 4), sur toute la surface du sondage cette fois, qui permet un exhaussement du sol de l'ordre de 0,60/0,70 m au moins. Le sédiment inclut des galets et du mobilier antique (tuiles, céramiques). Plusieurs sarcophages, orientés nord-sud et est-ouest (n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20) et un coffre (n° 19) sont enfouis à travers ce remblai ; constituant une « phase d'inhumation 3 », ils sont mal conservés à cause de leur proximité avec la surface actuelle.

On l'a vu, une robuste maçonnerie parementée en blocs de moyen appareil est présente dans l'angle sud-est du sondage ; la sépulture 16, appartenant à la phase d'inhumation 2, y paraît accolée, et les sépultures 14, 10 et 11 de la phase d'inhumation 3 la jouxtent au plus près. On peut penser que c'est cette structure (ou une maçonnerie antérieure disparue mais occupant la même position) qui a motivé un changement d'orientation des sarcophages à partir de la phase 2 ; sa mise en place peut donc sans doute être située à l'interface des phases d'inhumation 1 et 2. Or, le repositionnement du plan de l'église levé en 1854, plus précis que le cadastre de 1814, permet de constater que cette maçonnerie coïncide avec la façade ouest de l'édifice ; son interruption pourrait alors correspondre à l'accès à la nef, envahi de sépultures.

96. CHRISTERN-BRIESENICK *et alii* 2003, n° 533, pl. 133, 4.

97. SCHERDING 1989 ; SCHERDING *et alii* 1990 ; USSE *et alii* 1990 ; USSE 1990 ; USSE 2013.



FIG. 22. SONDAGE À PROXIMITÉ DU POINT DE DÉCOUVERTE DU SARCOPHAGE
mené par la S.A.R.A. en 1988. Cl. M. Scherding.

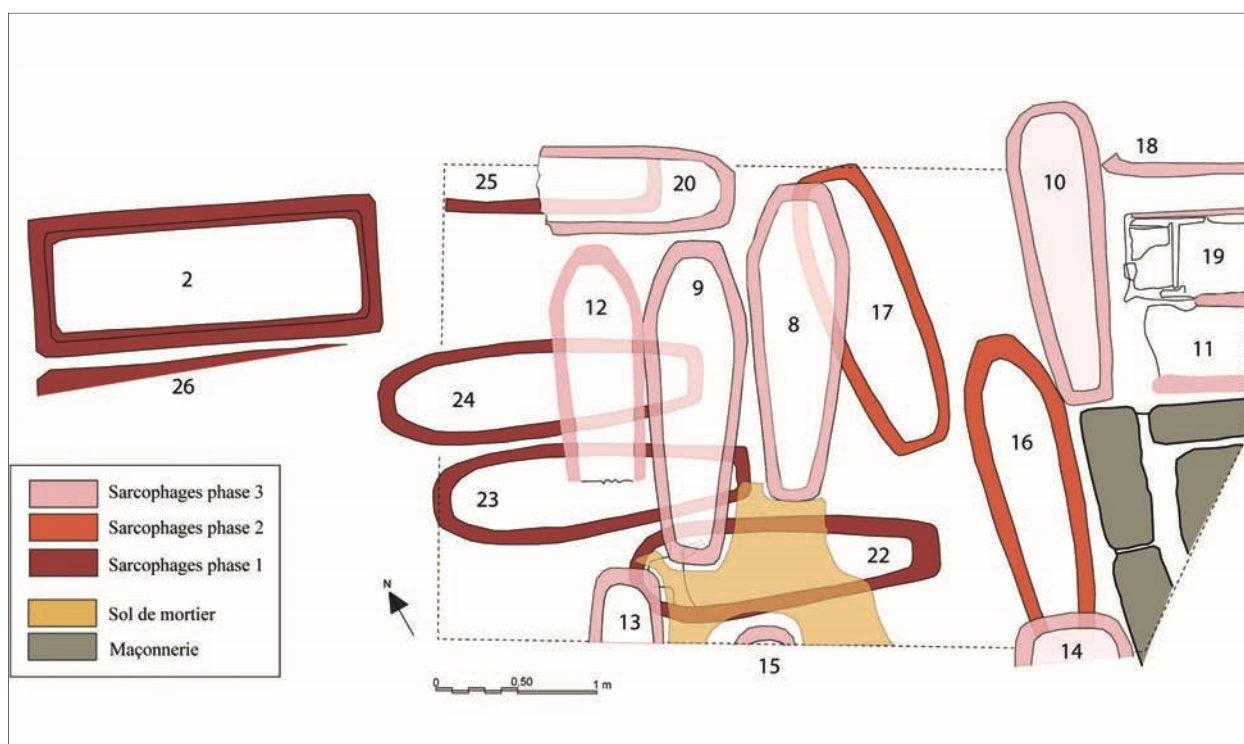


FIG. 23. PLAN GÉNÉRAL DU SONDAGE DE LA S.A.R.A. ET PHASES D'INHUMATION,
d'après les documents de la S.A.R.A. DAO A.-L. Napoléone.

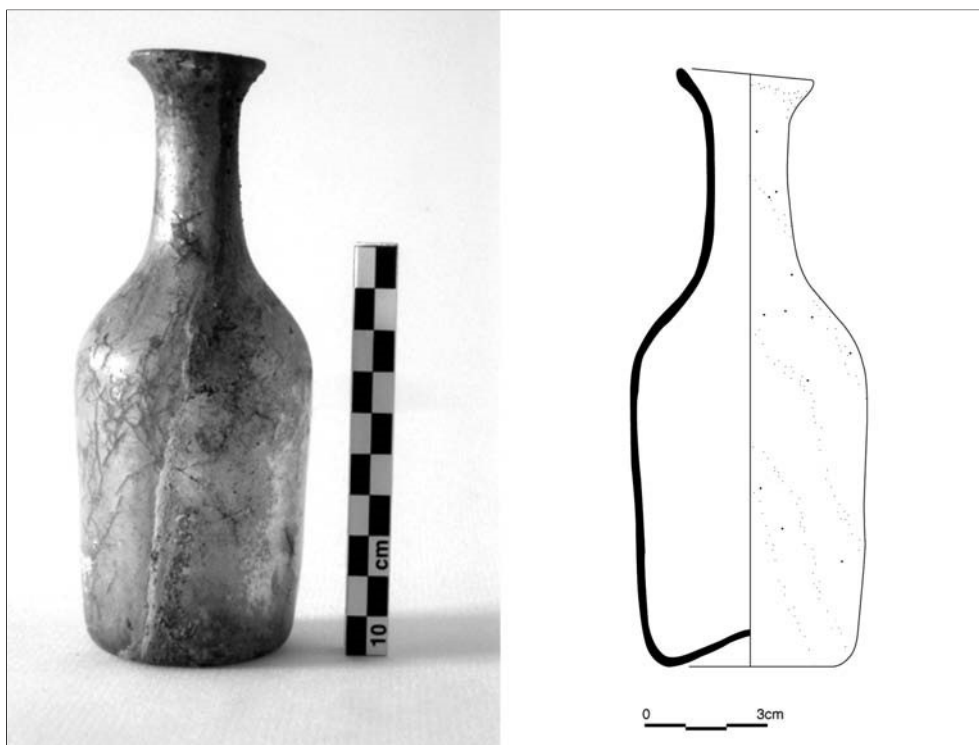


FIG. 24. BOUTEILLE EN VERRE déposée dans le sarcophage n° 22.

Cl. et dessin S. Cornardeau.

La datation absolue de ces phases d'inhumation est délicate. Néanmoins, le sarcophage n° 22 appartenant à la phase d'inhumation 1 contenait une bouteille de verre, déposée au chevet du défunt. Cette bouteille, restaurée par le laboratoire Materia Viva à Toulouse, puis étudiée par Sophie Cornardeau, est actuellement conservée au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac (fig. 24). Elle a été retrouvée au niveau de la clavicule, à gauche du crâne. Lors de sa découverte, elle était renversée et recouverte par un dépôt grisâtre. Il s'agit d'un petit flacon d'une quinzaine de centimètres de haut, réalisé dans un verre jaune-vert soufflé à la volée. Sa panse est cylindrique, mais son profil, très légèrement tronconique, s'élargit vers l'épaule; son col est assez long et sa lèvre évasée est rebrûlée. Le fond est refoulé. Son état de conservation général est assez bon, cependant des microfissures sont visibles sur la panse. Des traces du dépôt grisâtre signalé lors de son exhumation sont encore visibles et forment une ligne quasiment verticale de concrétions ayant l'aspect de la calcite. Ce dépôt pourrait résulter d'eaux d'infiltrations ayant longuement stagné, à moins qu'il ne résulte d'un bouchon de chaux disparu, comme on a pu l'envisager pour l'exemplaire morphologiquement proche retrouvé sur le site du Mourral-des-Morts à Villarzel-Cabardès dans l'Aude⁹⁸. Cette bouteille peut être apparentée à la forme 10.0 de la typologie de Feyeux, attestée dès la fin de l'Antiquité et dont l'utilisation perdure jusqu'à la fin du VI^e siècle⁹⁹. Son profil semble plus proche des formes en usage à la fin de l'Antiquité que des formes d'époque mérovingienne du Nord de la France, mais nous manquons malheureusement d'éléments de comparaisons locaux pour déterminer s'il s'agit là d'un caractère morphologique régional. Le dépôt d'une bouteille au chevet du défunt, sans autre mobilier, constitue plutôt un usage hérité de la fin de l'Antiquité, notamment en Gaule du Sud¹⁰⁰.

Compte tenu des éléments qui précèdent, la phase d'inhumation 1, à laquelle il convient de rattacher le sarcophage de marbre qui y apparaît comme l'élément le plus ancien en termes de chronologie relative et absolue,

98. GUIRAUD, CATTANEO 1969, p. 164, fig. 2.

99. FEYEU 2003.

100. C'est le cas par exemple à Saint-Seurin de Bordeaux : MAILLÉ 1960, p. 145-151, ainsi qu'à Saint-Just de Lyon : FÉVRIER et LEYGE 1986, p. 97.

serait donc à situer (fourchette large) entre le V^e et le VI^e siècle. Aucun élément de datation absolue ne permet de dater la phase d'inhumation 2 qui voit sans doute la mise en place du bâtiment aperçu dans un angle du sondage et le changement d'orientation des sépultures à ses abords ; les parallèles régionaux que l'on peut proposer pour les cuves de cette phase¹⁰¹ permettent cependant de la situer dans le courant du haut Moyen Âge. Enfin les caractéristiques morphologiques des cuves de la phase d'inhumation 3 permettent de dater raisonnablement celle-ci entre le courant du haut Moyen Âge et l'époque romane¹⁰².

La présence d'autres sarcophages en marbre pyrénéen

Dans les déblais provenant des travaux effectués à proximité immédiate du point de découverte du sarcophage en marbre décoré, M. et Mme Scherding ont recueilli un fragment de marbre sculpté appartenant à un autre sarcophage du Sud-Ouest de la France. Il s'agit d'un morceau de fond de cuve conservant la base du décor de la face externe : un câble torsadé (fig. 25).

Ont été également retrouvés, dans le même contexte, plusieurs autres fragments de marbre pyrénéen, de teinte gris-bleu. Un premier appartient à la partie haute d'une paroi de cuve lisse (fig. 26). Un second, d'un grain plus grossier, est issu d'une jonction fond-paroi de cuve (fig. 27). Un troisième, du même grain grossier, est difficile à caractériser ; très épais, il présente une face bosselée, usée et patinée, qui pourrait avoir reçu un décor (?) ; une autre face a fait l'objet d'un creusement rectangulaire. Il pourrait s'agir (mais il ne s'agit que de simples conjectures), d'un élément architectural doté d'une cavité à reliques, ou d'un fragment de sarcophage avec cavité destinée à recevoir l'épithaphe¹⁰³, mais cet élément peut aussi avoir fait l'objet de réutilisations... (fig. 28).

Tous ces fragments présentent quelques cassures et abrasions « fraîches » qui témoignent de l'action de la pelle mécanique lors de leur extraction fortuite, mais l'essentiel des cassures sont indubitablement anciennes et certaines sont patinées : ces sarcophages étaient déjà brisés et dispersés au moment de leur mise au jour.

La question de l'épithaphe disparue de Constantius nobilis

Cette épithaphe fut observée et décrite en 1635 par un unique auteur, G. Vigier, alias Dominique de Jésus en religion, qui écrit : « Il y a un village tout proche d'Aurillac appelé Areopagus ou Arpaion, où il y a un sépulchre de marbre blanc avec une belle inscription, qui dit que Constantius Nobilis a esté enterré là : ce qui donne à cognoistre, que ce lieu a esté fréquenté autresfois »¹⁰⁴.

Une légende guerrière est attachée au personnage au début du XIX^e siècle, le mettant en relation avec la tradition d'une bataille livrée aux environs, selon Raulhac qui y consacre un intéressant développement : « (...) au commencement du 18^e siècle, l'on voyait encore dans l'église d'Arpaion un ancien sépulchre en marbre blanc, où étaient déposées les cendres d'un certain Constantius nobilis (d), qu'une obscure tradition indique comme un valeureux Chef militaire, tué dans une bataille livrée très-anciennement dans cette commune, on ne sait à quel sujet.

(d) (...) un manuscrit qui m'a été communiqué, porte qu'il fut détruit dans les premières années du 18^e siècle, et qu'alors les marbres en furent vendus »¹⁰⁵. Raulhac désigne ici le « manuscrit sur l'histoire d'Auvergne » écrit par un certain Theillard, curé de Virargues, mort au commencement du XVIII^e siècle¹⁰⁶ ; ce mémoire, sérieux et bien documenté, devait accorder une place importante au personnage et à l'inscription. Il n'est hélas connu que par les emprunts de Raulhac, qui se perd plus loin en conjectures : « Dans quels temps (...) a pu se livrer cette bataille dont une tradition confuse conserve le souvenir ? Dans quel temps a pu vivre ce Chef militaire qui fut tué dans cette action, et qui obtint, dans l'Eglise de ce bourg, les honneurs d'un mausolée en marbre blanc, ce *Constantius nobilis* (a) (...) »

101. USSE 1990 ; BOUDARTCHOUK et LAPEYRE 1990.

102. RAIGNOUX 1973 et 1975 ; USSE 1990 ; BOUDARTCHOUK et LAPEYRE 1990 ; BOUDARTCHOUK 1993.

103. Un parallèle peut être fait avec le sarcophage 17 de la nécropole de Saint-Seurin de Bordeaux dont le couvercle prismatique était creusé pour recevoir l'épithaphe du soldat Fla[v]i[a]nus, qui servait dans les *Mattiaci seniores* (MAILLÉ 1960, p. 131-134).

104. VIGIER 1635, p. 769. Les éléments archéologiques, rares, dont l'ouvrage fait mention, sont toujours rapportés de manière factuelle, précisément et fidèlement. On peut donc être assuré de la lecture CONSTANTIUS NOBILIS.

105. RAULHAC 1820, p. 39.

106. RAULHAC 1820, p. 37.



FIG. 25. FRAGMENT D'UN AUTRE SARCOPHAGE EN MARBRE DÉCORÉ.
Cl. J.-L. Boudartchouk.



FIG. 26. FRAGMENT D'UNE PAROI DE CUVE DE SARCOPHAGE EN MARBRE.
Cl. J.-L. Boudartchouk.



FIG. 27. FRAGMENT DE CUVE DE SARCOPHAGE EN MARBRE GRIS-BLEU.
Cl. J.-L. Boudartchouk.



FIG. 28. FRAGMENT DE BLOC EN MARBRE GRIS-BLEU
présentant une paroi usée et une cavité. *Cl. J.-L. Boudartchouk.*

(a) M. Theillard (...) avait cru pouvoir reconnaître ce *Constantius nobilis* dans *Constant*, fils d'un certain *Constantin*, qui avait pris la pourpre sous le règne de l'empereur *Honorius*; mais cette supposition ne saurait être admise, car (...) ce *Constant* eut la tête tranchée à Vienne, en Dauphiné (...). Ce qui a pu induire sur cela notre écrivain en erreur, c'est (...) que plusieurs complices du rebelle *Constantin* s'étant réfugiés en Auvergne (...) y furent pris par les officiers de l'Empereur et mis à mort »¹⁰⁷. Cette hypothèse doit en effet être abandonnée : le personnage dont il est question se nomme sans doute aucun *Constans*, *antis* et non *Constantius*, *ii*. Il s'agit du fils aîné de l'usurpateur Constantin III, moine dans sa jeunesse, nommé César par son père (de 408/409 à 409/410), puis Auguste (de 409/410 à 411), ayant fait campagne en Espagne et en Gaule du Sud. Certaines sources, lapidaires, indiquent qu'il fut tué en 411 par le général rebelle Gerontius, peut-être à Vienne, mais on ne sait où il fut inhumé¹⁰⁸.

Les données factuelles de Vigier et Theillard, que nous pensons assurées, sont (approximativement) reprises par les auteurs postérieurs, comme Deribier : « L'église, dédiée à saint Vincent, renfermait un sépulcre en marbre blanc, avec l'inscription : *Constantinus nobilis* [sic]; lequel fut brisé à la fin du dix-septième siècle »¹⁰⁹. C'est d'ailleurs la seconde édition du *Dictionnaire statistique (...) du Cantal*, sous la direction de Deribier du Châtelet, qui fournit, dans deux passages, une synthèse sur le sujet : « Le père Dominique de Jésus rapporte qu'il y avait encore de son temps, dans l'église d'Arpajon, une pierre sépulcrale, en marbre blanc, portant cette inscription : *Constantius Nobilis*. (...) nous nous bornerons à rappeler que Sidoine Apollinaire adresse plusieurs lettres à son ami, le prêtre *Constantius*¹¹⁰ » ; « (...) le sépulcre en marbre blanc, de *Constantius Nobilis*, chef militaire que la légende fait mourir à la suite d'une bataille livrée près de ce lieu (2)

(2) Ce tombeau était dans l'église d'Arpajon, et fut détruit dans les premières années du XVII^e siècle »¹¹¹.

Cependant, d'autres auteurs, comme Bouillet, imaginaient un lieu de découverte différent : « On a découvert, tout auprès [d'Arpajon], dans un pré qui porte le nom de Pré de la Bataille, un sépulcre en marbre blanc, qui a été brisé à la fin du XVII^e siècle; il portait cette inscription : *Constantius nobilis* »¹¹².

Sans doute ne faut-il retenir que le témoignage initial et unique de G. Vigier et, partant de là, restituer l'inscription de trois manières possibles, sachant qu'il est probable que l'inscription d'Arpajon soit lacunaire : manquent en effet la durée de la vie et la formule de datation, que G. Vigier n'aurait pas manqué de signaler.

Première hypothèse : comme nous l'avons proposé en 1996¹¹³, on peut rendre l'inscription latine ainsi : *HIC REQUIESCIT CONSTANTIUS NOBILIS* [---].

On suppose dans ce cas que G. Vigier traduit littéralement le latin quant il écrit : « *Constantius Nobilis* a été enterré là » : « là » est la traduction de « hic » ; « enterré », celle de « requiescit » ; *Constantius Nobilis* est un nom au nominatif. Le formulaire (*Hic requiescit*+nom) serait alors conforme à plusieurs autres recueillis en Aquitaine Première¹¹⁴.

Deuxième hypothèse : on peut proposer une autre restitution, plus ample, en intégrant « sépulchre » dans le formulaire lui-même. En effet, « sépulchre » possède au XVII^e siècle le sens général de « tombeau des Anciens »¹¹⁵, mais est aussi la traduction française, avec le sens, à l'époque, de « tombeau » (i.e. monument funéraire), du latin *sepulcrum* et *tumulus*¹¹⁶. On obtiendrait alors :

107. RAULHAC 1820, p. 43.

108. MARTINDALE 1980, vol. II, p. 310, notice « *Constans* 1 ».

109. DERIBIER DU CHÂTELET 1824, p. 20.

110. DERIBIER DU CHÂTELET (dir.) t. I, 1852, p. 92-93 [Notice de Delzons]. Au sujet de ce *Constantius*, cf. *infra*.

111. DERIBIER DU CHÂTELET (dir.) t. II, 1853, p. 311.

112. BOUILLET 1834, p. 197. Cette assertion n'a aucun fondement.

113. PROVOST et VALLAT 1996, p. 69, repris dans *Année Épigraphique* 1996, p. 366, n° 1066.

114. PRÉVOT 1997, n° 1, 2, 9, mais sur pierre et non sur marbre, avec une graphie fort peu élégante et des noms germaniques qui concourent à une datation tardive.

115. Cf. *Dictionnaire de la langue française*, A. REY (dir.), vol. 3, p. 3471, Paris, 2006, s.v.

116. Cf. *Dictionnaire universel françois et latin tiré des meilleurs auteurs*, dédié à Monseigneur de Duc de Bourgogne par le Révérend Père LE BRUN, 3^e édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, éd. Barbou, 1780, s.v.

IN HOC TUMULO REQUIESCIT CONSTANTIUS NOBILIS [---].

Troisième hypothèse : on peut postuler que cette « belle » inscription soit un épitaphe en vers lacunaire et obtenir, en rendant précisément « enterré » par *conditus*¹¹⁷ :

CONDITUS HOC TUMULO CONSTANTIUS NOBILIS [---]

C'est cette troisième hypothèse que nous privilégions. L'inscription d'Arpajon aurait alors pour parallèle, dans le recueil des inscriptions d'Aquitaine I¹¹⁸, le n° 16 (Clermont-Ferrand, Saint-Vénérand, épitaphe en hexamètres de Galla sur plaque de marbre blanc, vue par Grégoire de Tours¹¹⁹ *in fronte superiore* du *sepulcrum*, inscription déjà mutilée au XVII^e siècle, et datée du V^e siècle : (...) *condetum hoc tomolo, Levita d[omi]ni*(...)) ; dans une moindre mesure également le n° 60 (Pern, Lot, épitaphe de Gregorius sur une dalle de marbre en remploi, datée du VI^e siècle : *Conditus hoc tumulo tegitur/Gregorius exul* (...) »).

Le support de l'inscription n'est pas défini par G. Vigier ; les parallèles rassemblés par F. Prévot permettent de penser qu'il s'agissait d'une plaque de marbre pouvant être indépendante du sarcophage, comme c'est le cas de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire¹²⁰. Au-delà, peut-on espérer identifier le personnage mentionné par l'épitaphe disparue d'Arpajon ?

Le patronyme Constantius est assez fréquent durant le Bas-Empire mais beaucoup plus rare au sein des premiers royaumes romano-germaniques, comme le montrent les trois volumes de la PLRE : douze occurrences entre le III^e et la fin du IV^e siècle¹²¹, dix-huit entre la fin du IV^e et le début du VI^e siècle¹²², deux seulement aux VI^e-VII^e siècles¹²³. Pour la Gaule, d'après la PCBE, entre le début du IV^e et le début du VII^e siècle, on compte sept Constantius¹²⁴. Parmi tous ces *Constantii*, un seul pourrait (mais il ne s'agit que d'une hypothèse) être celui qui fut inhumé à Arpajon : le « Constantius 10 » de la PLRE 2, correspondant au « Constantius 3 » de la PCBE¹²⁵. Il s'agit d'un correspondant et ami de Sidoine Apollinaire, mort après 480, pour lequel ce dernier, dans *Epist.*, III, 2 emploie l'expression « *nobilitate sublimis* » (voir ci-après)¹²⁶.

Demeure le problème de savoir si Nobilis/nobilis (selon la lecture que l'on en fait) appartient au nom de l'inhumé (ce qui transparaît dans la manière dont l'inscription est rendue par G. Vigier, dans ce cas il s'agit de *Nobilis*, *is*, m., connu par des inscriptions¹²⁷), ou est plutôt un qualificatif (ce qui est l'opinion de Deribier du Châtelet, donc renvoyant à *nobilis*, *e* : connu, fameux, illustre, noble¹²⁸). Nobilis est un nom assez rare ; on connaît par exemple une *Iulia Nobilis* en Étrurie¹²⁹, un *Fl. Nobile* à Rome¹³⁰, un *Nobilis sacerdos* en Afrique correspondant d'Augustin¹³¹, mais nous n'avons trouvé aucun parallèle pour la Gaule du Bas-Empire. Le qualificatif *nobilis*, répandu¹³², peut avoir une valeur simplement laudative, notamment dans le cas d'une inscription en vers, ce qui pourrait être le cas à Arpajon : « le noble Constantius » ; c'est l'hypothèse que nous privilégions, sans perdre de vue qu'il peut exister au Bas-Empire une équivalence entre *nobilis* et *honestus*, c'est-à-dire renvoyer à la catégorie juridique des *honestiores*¹³³.

117. *Id.*

118. PRÉVOT 1997.

119. *Glor. Conf.*, 34-35.

120. BET, DOUSTEYSSIER 2014, p. 46-47 (notice de P. MONTZAMIR).

121. MARTINDALE 1971 p. 224-228.

122. PLRE (*Prosopography of the Later Roman Empire*), MARTINDALE 1980, p. 318-325.

123. MARTINDALE 1992, p. 353.

124. PCBE (*Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*), PIETRI, HEIJMANS 2013, vol. I, p. 518-526.

125. MARTINDALE 1980, p. 320 ; PIETRI, HEIJMANS 2013, vol. I, p. 521-522.

126. PIETRI, HEIJMANS 2013, vol. I, p. 522 pensent que la tombe du personnage est à Saint-Irénée de Lyon. Mais l'épitaphe qui lui est attribuée, brève et ordinaire, nous paraît peu en rapport avec ce que l'on connaît de sa vie : aristocrate, homme de lettres, auteur de la vie de saint Germain d'Auxerre, relecteur de la correspondance de Sidoine Apollinaire... Cf. p. ex. Sidoine Apollinaire, *Epist.* III, 2, lettre datée de l'hiver 473/474 au sujet de sa venue dans la capitale assiégée des Arvernes. On ne peut donc exclure que le Constantius inhumé à Arpajon soit ce personnage.

127. Cf. A. FORCELLINI et alii, *Lexicon totius latinitatis*, t. VI, *Onomasticon*, Padoue, 1940, s.v. Le nom se retrouve plusieurs fois à Rome.

128. Cf. J. QUICHERAT et A. DAVELUY, *Dictionnaire Latin-Français (...) révisé, corrigé et augmenté par E. Chatelain*, 52^e édition, Paris, Hachette, 1923, s.v. ; également A. FORCELLINI et alii, *Lexicon totius latinitatis*, t. III, Padoue, 1940, s.v. L'inscription d'Arpajon étant très vraisemblablement lacunaire, on ne peut exclure d'avoir à restituer un *nobilis[simus]*. Cela demeure toutefois purement théorique.

129. *C.I.L.* t. XI, 1888, n°3884.

130. *C.I.L.* t. VI, n° 2548.

131. MANDOUZE 1982, p. 782. Ce *Nobilis* (au nominatif), cité dans Augustin, *Ep.* 269, est un nom unique.

132. Par exemple cf. LE BLANT 1865, n° 543, épitaphe marseillaise d'Eugénie : « + NOBILIS EUGENIA PRAECLARI SANGUINIS ORTU/ (...) ».

133. BADEL 2005, p. 265-266.

Concluons : l'épithaphe disparue de l'église d'Arpajon a gardé la mémoire d'un aristocrate du Bas-Empire dont le prestigieux nom unique, Constantius, était encore rehaussé par le rappel de sa haute condition. On ne sait rien de la tombe proprement dite, que l'on peut supposer être un sarcophage de marbre au vu du contexte archéologique. À l'évidence, fait unique en l'état de nos connaissances pour la Haute Auvergne, nous avons affaire, dans le cadre de l'agglomération secondaire d'Arpajon, à un groupe de sépultures privilégiées de la fin du IV^e/courant du V^e siècle, vraisemblablement insérées dans un édifice contemporain à vocation religieuse. Elles témoignent d'un milieu aristocratique local ayant adopté le christianisme dès cette époque (ca. 400 pour le sarcophage 2), ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner : il ne s'agit sans doute pas alors de « mission », mais bien de *transmission* de la nouvelle religion par la voie des élites au contact de la puissance impériale¹³⁴.

Bibliographie :

- AYMAR 1899** : AYMAR (A.), « Contribution à l'étude des sépultures gallo-romaines dans le Cantal », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1899, 1, p. 37-40.
- AYMAR 1910** : AYMAR (A.), « Collections auvergnates. Antiquités découvertes à Arpajon et Saint-Cernin », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1910, 12, p. 130-143.
- BARET 2013** : BARET (F.), « Les agglomérations secondaires Gallo-Romaines dans le Massif Central », *Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine, une archéologie du développement des territoires. Revue d'Auvergne*, 606-607, 2013, p. 31-70.
- BELFORT 1892** : BELFORT (A. de), *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*, 1892, réédition Paris, 1996, 5 vol.
- BET, DOUSTEYSSIER (dir.) 2014** : BET (Ph.), DOUSTEYSSIER (B.) (dir.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècle apr. J.-C.)*, Clermont-Ferrand, 2014.
- BOUDARTCHOUK 1993** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), « La nécropole médiévale du Bouscailloux (Ladinhac, Cantal) », *Annales du Midi*, 1993, 105, p. 379-400.
- BOUDARTCHOUK 1998** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), *Le Carladez de l'Antiquité au XIII^e s. - Terroirs, hommes et pouvoirs*, thèse Nouveau régime, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1998, 6 vol., sous la direction de P. Bonnassie. [Arpajon, cf. vol. 1, p. 68-86, pl. h.t.]
- BOUDARTCHOUK 2002** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), « Les Eleutètes de César : une hypothèse relative à leur localisation », *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, vol. 16, 2002, p. 97-99.
- BOUDARTCHOUK et LAPEYRE 1990** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), LAPEYRE (O.), « Vestiges et patrimoines : sarcophages », *Bulletin du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène*, 1990, n° 47, Clermont-Ferrand 1990.
- BOUILLET 1834** : BOUILLET (J.-B.), *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne (département du Cantal)*, Paris, 1834.
- BONNEFONS 1874** : BONNEFONS (E.), *Étude sur les anciennes juridictions du haut pays d'Auvergne*, Paris, 1874, [p. 14, n.].
- BOUYSSOU 1939-1946** : BOUYSSOU (L.), « Étude sur la vie rurale en Haute-Auvergne dans la région d'Aurillac au XV^e siècle », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1939-1945, p. 101 sq., 223 sq., 271 sq., 336 sq. et 1945-1946, p. 47 sq., 74 sq. Réédité (avec corrections et compléments) en 2009 sous le titre *Études sur la vie rurale en Haute-Auvergne. La région d'Aurillac au XV^e siècle*. Aurillac, 256 p.
- BIARD 1989** : BIARD (M.) *Arpajon-sur-Cère. L'église - La paroisse*, Aurillac, 1989.
- CARON 1896** : CARON (E.), « Monnaies mérovingiennes », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1896, p. 150-152.
- CAZES 2008** : CAZES (Q.) et CAZES (D.), *Saint-Sernin de Toulouse. De Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, éd. Odyssee, Graulhet, 2008.
- CELTOPHILE 1808** : CELTOPHILE (C.J.R.), « Aperçu sur les premiers temps de la commune d'Aurillac », *Bulletin Administratif, Judiciaire et Politique du département du Cantal*, 03.09.1808, n°14, p. 53-56.
- CHARVILHAT 1913** : CHARVILHAT (G.), « Monnaies gauloises trouvées à Arpajon (Cantal) en 1912 », *Revue d'Auvergne*, 1913, 30, p. 274-275.
- CHRISTERN-BRIESENICK et alii 2003** : CHRISTERN-BRIESENICK (B.), BOVINI (G.) et BRANDENBURG (H.), *Repertorium der christlich-antiken Sarkophage*, t. III : France, Algérie, Tunisie, Institut archéologique allemand, éd. Ph. von Zabern, Mayence, 2003.
- C.I.L.** : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, T. XI, 1888.
- COSTA 1959** : COSTA (D.), « Le décor architectonique à l'époque mérovingienne dans le pays nantais », *Société archéologique et historique de Nantes et de Loire Atlantique*, 1959, t. 98, p. 173-193.
- DAUZAT 1946** : DAUZAT (A.), *La toponymie française : buts et méthodes, questions de peuplement, les bases pré-indo-européennes, noms de rivières, toponymie gallo-romaine, un dépouillement régional Auvergne et Velay*, nouvelle édition revue, Paris, éd. Payot, 1946.

134. STEMMELN 2010.

- DELZONS 1862** : DELZONS (Baron), *Origine de la ville d'Aurillac*, Clermont-Ferrand, 1862.
- DERIBIER DU CHATELET 1824** : DERIBIER DU CHATELET (J.-B.), *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, Aurillac, 1824.
- DERIBIER DU CHATELET 1852** : DERIBIER DU CHATELET (J.-B.) (dir.), *Dictionnaire statistique ou Histoire, description et statistique du département du Cantal*, 1852 à 1857, Mayenne, 5 vol. [vol. 1, 1852, art. Arpajon, notice de Delzons].
- DESJARDINS 1879** : DESJARDINS (G.), *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, 1879.
- DUBUISSON 1842** : DUBUISSON (J.-B.), « Rapport (...) sur les objets antiques découverts à Arpajon près d'Aurillac, de 1836 au mois de décembre 1841 », *Tablettes Historiques de l'Auvergne*, 1842, 3, p. 83-94.
- DURIF 1861** : DURIF (H.), *Guide historique, archéologique, statistique et pittoresque du voyageur dans le département du Cantal*, Aurillac-Paris, 1861.
- DURLIAT 1973** : DURLIAT (M.), « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques pré-romane et romane », *Revue de la Haute-Auvergne – Millénaire d'Aurillac, 972-1972*, deuxième fascicule, t. 43, janvier-juin 1973, p. 329-341.
- FÉVRIER et LEYGE 1986** : FÉVRIER (P.-A.) et LEYGE (F.), *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité tardive et haut Moyen Âge, III^e-VIII^e siècles*, Lyon, 1986.
- FEYEU 2003** : FEYEU (J.-Y.), *Le verre mérovingien du quart nord-est de la Gaule*, Paris, 2003.
- FRAY 2013** : FRAY (S.), « Arpajon au haut Moyen Âge : essai de synthèse des données textuelles et archéologiques (V^e-X^e siècles) », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 75, avril-juin 2013, p. 123-133.
- GRAND 1902** : GRAND (R.), « Note archéologique sur la station gallo-romaine d'Arpajon (Cantal) et sur une stèle votive qui en provient », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1902, 46, p. 187-192.
- GRAND 1947** : GRAND (R.), « Une charte inédite du X^e siècle. Donation à Saint-Géraud d'Aurillac, par Aldegarde, comtesse, douairière d'Angoulême, de divers monastères, églises et biens-fonds, sis en Poitou, dans les « pays » de Thouars et de Niort (avril 988) (...) », *Le Moyen Âge*, t. LIII, 1947, p. 243-260.
- GUIRAUD et CATTANEO 1969** : GUIRAUD (L.) et CATTANEO (D.P.), « Le cimetière wisigothique du « Mourral des morts » à Villarzel-Cabardès (Aude) (sondages de 1969) », *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, t. LXIX, 1969, p. 157-168.
- H.G.L.** : DEVIC (dom. C.), VAISSETTE (dom. J.), *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, Tome VIII, 1879.
- LAPEYRE et ROCHE 1985** : LAPEYRE (O.), ROCHE (R.), *Les fouilles du fanum polygonal d'Aron*, supplément au *Bulletin du G.R.H.A.V.S.*, 1985, Clermont-Ferrand, 1985.
- LE BLANT 1865** : LE BLANT (E.), *Les inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle, II, les Sept Provinces*, Paris, 1865.
- LEGOUX, PERIN et VALLET 2004** : LEGOUX (R.), PERIN (P.) et VALLET (F.), « Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine », *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, numéro hors série, éd. AFAM, Condé-sur-Noireau, 2004.
- MANDOUZE 1982** : MANDOUZE (A.), *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, 1, prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, Paris, 1982.
- MARTINDALE 1971** : MARTINDALE (J.-R.), *The Prosopography of the Later Roman Empire, volume I, A.D. 260-395*, Cambridge, 1971.
- MARTINDALE 1992** : MARTINDALE (J.-R.), *The Prosopography of the Later Roman Empire, volume III, A.D. 527-641*, Cambridge, 1992.
- MARTINDALE 1980** : MARTINDALE (J.-R.), *The Prosopography of the Later Roman Empire, volume II, A.D. 395-527*, Cambridge, 1980.
- MAILLÉ 1960** : MAILLÉ (Marquise de), *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Paris, 1960.
- MÉRIMÉE 1838** : MÉRIMÉE (P.), *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838.
- MORLET 1985** : MORLET (M.-T.), *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule - III - Les noms de personne contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.
- MOULIER 2008a** : MOULIER (P.), *Frédéric de Marguerie. Un évêque archéologue dans le Cantal*, Saint-Flour, 2008.
- MOULIER 2008b** : MOULIER (P.), « L'église néo-romane d'Arpajon, un chantier complexe et novateur (1852-1867) », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 70, janvier-mars 2008, p. 69-89.
- MUZAC 1973** : MUZAC (A.), « L'occupation gallo-romaine de la région d'Aurillac », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1973, 43, p. 385-387.
- PIETRI, HEIJMANS 2013** : PIETRI (L.), HEIJMANS (M.), *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, 4, prosopographie de la Gaule chrétienne (314-614)*, 2 volumes, Paris, 2013.
- POLONOVSKI 1989** : POLONOVSKI (M.), « Cantal ; Arpajon-sur-Cère découverte d'un sarcophage », *Bulletin monumental*, t. 147-II, 1989, p. 171.
- PRÉVOT 1997** : PRÉVOT (Fr.), *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à l'époque carolingienne, VIII. Aquitaine Première*, Paris, 1997.
- PROVOST et VALLAT 1996** : PROVOST (M.) et VALLAT (P.), *Carte archéologique de la Gaule - Cantal 15*, Paris, 1996.
- PROU 1995** : PROU (M.), *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale : les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, réimpression anastatique Paris 1995.
- RAIGNOUX 1973** : RAINOUX (R.), « Pré-inventaire des sarcophages antiques du Cantal », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1973, 43, p. 477-488.
- RAIGNOUX 1975** : RAINOUX (R.), « Pré-inventaire des sarcophages antiques du Cantal (suite) », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1975, 45, p. 73-74.
- RAMES s.d.** : RAMES (J.-B.), *Notes sur l'époque gallo-romaine dans le département du Cantal*, manuscrit, AD 15, fonds Alphonse Aymar, s.d.

- RAULHAC 1820** : RAULHAC (J.-F.), *Annotations sur l'histoire d'Aurillac*, Aurillac, 1820.
- SAIGE et DIENNE 1900** : SAIGE (G.), DIENNE (comte de), *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, Monaco, 1900, 2 vol.
- SCHERDING 1987** : SCHERDING (C.), « “Cueillette” gallo-romaine à Arpajon-sur-Cère », *Bulletin de la Société Archéologique de la Région d'Aurillac*, 1987, 1, p. 55.
- SCHERDING 1989** : SCHERDING (C.), « Le passé archéologique d'Arpajon », *Bulletin Archéologique de la Région d'Aurillac*, 1989, 3, p. 24-44.
- SCHERDING et alii 1990** : SCHERDING (C.), S.A.R.A., *Arpajon-sur-Cère. Des Gaulois aux mérovingiens, deux siècles de découvertes archéologiques*, Aurillac, 1990.
- STEMMELEN 2010** : STEMMELEN (E.), *La religion des seigneurs. Histoire de l'essor du christianisme du I^{er} au VI^e siècle*, Paris, 2010.
- USSE 1989** : USSE (J.-P.), « Sondages archéologiques d'Arpajon en 1988 », *Bulletin Archéologique de la Région d'Aurillac*, 1989, 3, p. 45-51.
- USSE 1990** : USSE (J.-P.), « Inventaire des sarcophages dans le sud Cantalien », *Bulletin de la Société Archéologique de la Région d'Aurillac*, 1990, 4, p. 32-71.
- USSE et alii 1990** : USSE (A.) et alii, « Découverte d'un sarcophage paléochrétien et de sépultures médiévales en sarcophage à Arpajon-sur-Cère », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1990, 29, p. 19-30.
- USSE 2013** : USSE (J.-P.), « Les sondages archéologiques de la place de la République à Arpajon-sur-Cère », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 75, avril-juin 2013, p. 111-122.
- VIGIER 1635** : VIGIER (G.), *Histoire paraenétique des trois saints protecteurs du Haut Auvergne, Flour, Marty et Géraud, avec quelques remarques sur l'histoire ecclésiastique de la Province*, Paris, 1635.

ANNEXE (Jean-Pierre CHAMBON, Université de Paris-Sorbonne)

La toponymie antique et tardo-antique d'Arpajon¹³⁵

On propose ci-dessous une analyse rapide de la vingtaine de toponymes d'Arpajon assignables à la couche latine¹³⁶. Pour la méthode, voir GRÉLOIS et CHAMBON (2008). Le signe “†” signale les noms de localités disparues.

1. Les toponymes déanthroponymiques latins

Il s'agit de noms de lieux formés à partir de noms de personne appartenant à la langue latine, quelle que puisse être l'origine des anthroponymes eux-mêmes. Les anthroponymes apparaissent soit en emploi absolu (toponymes asuffixaux, § 1.1.), soit, bien plus souvent, construits à l'aide du suffixe de latin régional -ĀCU (lui-même d'origine gauloise) (§ 1.2.) ou encore, dans le cas de *Arpajon*, avec le suffixe -ŌNE (§ 1.3.). Ces noms de lieux sont clairement des dénominations intrinsèques d'habitats, plus précisément des noms d'exploitations agricoles appropriées sur une base familiale. Dans la cité des Arvernes, tout porte à croire que ces formations sont généralement à dater de l'intervalle I^{er}-III^e siècle¹³⁷.

135. Par convention, nous entendons sous les expressions ‘toponymie antique et tardo-antique’, ‘couche latine’ ou ‘toponymes latins’, les noms de lieux formés en latin depuis le début de la romanisation jusqu'à ca 700 environ. Pour ne point déroger à la tradition, nous notons généralement les étymons sous la forme qu'ils auraient eus en latin plus ou moins classique.

136. On ne tient compte ci-dessous que des toponymes dont l'étymologie et par conséquent la période de formation paraissent assurées. Nous écartons notamment (i) *Conros*, attesté depuis ca 946 (CHAMBON 2004b, p. 140-142), dont la formation est probablement bien antérieure, mais dont l'origine demeure inconnue, et (ii) *Jodergues*, nom d'une ferme (selon AMÉ 1897, p. 257 ; non retrouvé sur IGN 125 000, 2336E ; Ø DÉRIBIER 1824, p. 21, et DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 105), aocc. *Jodargue* en 1230 (SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 21), *Jordargues* en 1269 (GRAND 1945, p. 142 = AMÉ 1897, p. 257 = SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 27 [*Jordargues*]) et 1340 (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267), *Jodergos*/la Cam de *Jodergues* en 1465 (AMÉ 1897, p. 257), dont l'interprétation (cf. DAUZAT 1939, p. 321) est incertaine et exigerait une longue discussion.

137. Pour des exemples d'enquêtes locales sur ces formations dans la partie septentrionale de l'Arvernisme (Puy-de-Dôme), voir CHAMBON 2002 (communes de Gerzat, Lussat, Malintrat et Saint-Beauzire), CHAMBON 2004a (Lembronnais), GRÉLOIS et CHAMBON 2008 (*passim*, synthèse p. 153-158, 161-166 ; commune de Clermont-Ferrand).

1.1. Un nom de lieu d'origine latine reposant sur un anthroponyme en emploi absolu : Senilhes

[1] *Senilhes*, nom d'un village¹³⁸, aocc. *Senillas* en 1266¹³⁹ et 1269¹⁴⁰, *Senilhas* en 1340¹⁴¹, continue lat. *SENĪLIAS¹⁴². Il s'agit de l'emploi adjectival du gentilice latin *Senilius*¹⁴³ fléchi comme adjectif au féminin pluriel, le substantif donneur du genre et du nombre, *terras* ou un autre mot du même paradigme, étant sous-entendu dès l'origine. Ce mode de formation (cf. *Domitia lex, via Domitia*), archaïque et d'une romanité particulière étant donné sa rareté dans la cité des Arvernes¹⁴⁴, dénote en principe une création ancienne. Selon DAUZAT (1939, p. 291), *Semillac* (Yolet) représenterait un dérivé parallèle en -ĀCU¹⁴⁵ : si cette hypothèse est exacte, on aurait affaire, du fait de la proximité des deux localités, à deux exploitations agricoles ayant appartenu originellement à la même *gens Senilia*¹⁴⁶.

1.2. Les noms de lieux d'origine latine suffixés en -ĀCU¹⁴⁷

[2] Aocc. *Ariac*[†] en 1277 (à interpréter *Arjac*)¹⁴⁸, mfr. *Arghac/Arghat* en 1585¹⁴⁹, nom d'une localité (*capmansum*) aujourd'hui disparue¹⁵⁰, est formé sur le gentilice latin *Argius*¹⁵¹ ou sur le gentilice latin *Aridius*¹⁵².

[3] Frm. *Carnejac*[†] désignait en 1661 un « domaine [...] situé dans ladite paroisse d'Arpajon »¹⁵³. Sans connaître cette attestation, AMÉ (1897, p. 96) distingue *Carnejac*, « dom. ruiné, c^{ne} d'Arpajon », de *Carnejac*, nom d'un village de la commune de Giou-de-Mamou, et attribue six mentions au domaine ruiné, de 1223 (aocc. la boria de *Carnegac*) à 1631 (frm. *Carnesiât*). On doit donc admettre, semble-t-il, que le même nom a désigné à la fois un village de Giou-de-Mamou (première attestation : mlt. *Carneghacum* 1378)¹⁵⁴ et, à Arpajon, une localité aujourd'hui disparue. Il est cependant très probable qu'on a affaire à la diffraction du même toponyme originel et que ces deux noms réfèrent à une même entité ancienne dédoublée : AMÉ (1897, p. 96) cite, concernant le « dom. ruiné » d'Arpajon, une « liève de Carbonnat » (1223) ; or, Carbonnat est situé à la limite de Giou-de-Mamou et à proximité du Carnejac de cette commune.

138. IGN 1:25 000, 2336E ; DÉRIBIER 1824, p. 22 (*Sénilhe*) ; DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 106 (*Senilhe*).

139. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 67.

140. GRAND 1945, p. 143 (*Senillas*) = SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27 (*Senilhas*, « transcription du XVIII^e siècle »).

141. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267.

142. DAUZAT 1939, p. 236.

143. SCHULZE 1991, p. 228, 444.

144. DAUZAT 1939, p. 232-237.

145. Selon DAUZAT, -m- est en effet secondaire et « n'apparaît qu'au XV^e s. »

146. Les toponymes dédoublés sont assez nombreux dans la commune d'Arpajon (*Brouzac* et *Brouzadet*, *Carsac* et *Carsac Bas*, *Senilhes* et *Senilhes Bas*, etc.). On pourrait donc envisager, à titre d'hypothèse, que *Doumaizette*, nom d'un terroir situé au nord de Conros (IGN 1:25 000, 2336E), représente le diminutif d'un ancien **Doumaize* disparu. Celui-ci pourrait continuer lat. *DOMĪTIA, adjectif féminin singulier, sur le gentilice illustre *Domitius*.

147. Bien qu'Arpajon soit situé dans la zone aurillacoise où [k] final est passé à [t] (RONJAT 1930-1941, t. II, p. 282-283), nous excluons des formations en -ĀCU les deux toponymes suivants dont les formes les plus anciennes présentent -t (ou -s), au lieu de -c attendu au XIII^e siècle : (i) *Carbonnat*, qui est aocc. *Carbonat* en 1223 (AMÉ 1897, p. 95) et en 1232 (AMÉ 1897, p. 94), *Carbonas* en 1274 (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 117), cf. DAUZAT 1939, p. 260 ; (ii) *Lentat*, qui est aocc. *Lentat* en 1277 (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 143) et en 1286 (AMÉ 1897, p. 272). (iii) Les formes médiévales de *Brouzac* sont « contradictoires et déconcertantes » (DAUZAT 1939, p. 256), et ne conviennent guère à un toponyme en ĀCU : aocc. *Brosac* (SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27) = *Brassac* (AMÉ 1897, p. 79 = GRAND 1945, p. 143) en 1269, *Brosac* (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267) et *las Brozatz* en 1340 (AMÉ 1897, p. 79), *Embrouzac / Brouzat* en 1465 (AMÉ 1897, p. 79) ; mais c'est surtout le diminutif *Brouzadet*, aocc. *Brosadet* en 1269 (SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27 = *Brossadet* AMÉ 1897, p. 79 = GRAND 1945, p. 143) et 1340 (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267), *Brouzadet* en 1465 (AMÉ 1897, p. 79), qui suppose un simple en -t- intervocalique, qui décourage d'inclure *Brouzac* dans cette série, en dépit de l'avis de DAUZAT (1939, p. 256). Enfin, (iv) *Boussac* est à écarter également, malgré DAUZAT (1939, 256). Selon AMÉ (1897, p. 68), cette localité est en effet d'abord nommée *la Galbertia* et *la Robertia*, tandis que *Bo(u)ssac* n'apparaît qu'en 1583 et 1592, comme synonyme de *la Robertia*, puis en 1740. Il s'agit donc très probablement de la toponymisation récente du nom de famille *Boussac*, dont l'épicentre se trouvait, vers 1900, dans le département du Lot (cf. FORDANT 1999, p. 123).

148. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 143.

149. AMÉ 1897, p. 14.

150. Selon AMÉ (1897, p. 14), la localité a été rebaptisée *le Puy d'Arnal* (domaine ruiné, attesté en 1670 et 1740).

151. SOLIN et SALOMIES 1994, p. 21.

152. SOLIN et SALOMIES 1994, p. 21. Et non pas, malgré DAUZAT (1939, p. 250), sur un nom d'homme gaulois **Argius*.

153. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 721.

154. SAIGE et DIENNE (1900, t. I, p. 47) rapportent à la localité d'Arpajon une mention de 1266 (in manso de la Porta de *Carnejac*), mais situent ce manse dans la commune de Giou-de-Mamou (t. II, p. 318).

DAUZAT (1939, p. 261) fait remonter les deux *Carnejat* à *CARNISIĀCU (sur un gentile **Carnisius*). Cette solution ne peut être admise : le groupe s + yod ne saurait en effet produire l'affriquée palatale [dʒ] dont témoignent les graphies <gh> ou <g> fréquentes dans les formes médiévales des deux *Carnejac*. Il convient donc de poser un gentile latin **Carnīdius* ou **Carneius*¹⁵⁵ (sur *Carnius*)¹⁵⁶.

[4] *Carsac*, nom d'un village¹⁵⁷, aocc. *Caersac* en 1232¹⁵⁸ et 1266¹⁵⁹, est construit sur **Cadurcius*¹⁶⁰, gentile latin, lui-même tiré de sur l'ethnique *Cadurcus*¹⁶¹. Pour l'évolution phonétique, cf. aocc. *Caersi/Caerci* "Quercy".

[5] *Crespiat*, nom d'un village¹⁶², aocc. *Crespiac* en 1269¹⁶³, mlt. *Crespiaco* en 1340¹⁶⁴, est formé sur le gentile latin *Crispius*¹⁶⁵. Comme l'a fait remarquer DAUZAT (1939, p. 265), le traitement de p + yod (conservation), montre qu'il s'agit d'une formation relativement tardive¹⁶⁶.

[6] En dépit de l'absence de mentions anciennes, *Donazat*[†], nom d'un hameau disparu¹⁶⁷, encore attesté au XIX^e siècle¹⁶⁸, paraît formé sur le gentile latin *Donatius*¹⁶⁹.

[7] *Gagnac*, nom d'un écart¹⁷⁰, aocc. *Guainhac* en 1269¹⁷¹, mlt. *Ganhaco* en 1340¹⁷², est formé sur le gentile latin *Gannius*¹⁷³, bien plutôt que sur **Wan(n)ius* (d'origine « germ[anique] » ?), malgré la proposition de DAUZAT (1939, p. 301).

[8] *Maussac*, nom d'un hameau¹⁷⁴, aocc. *Maursac* en 1232¹⁷⁵, *Maus(s)ac* en 1239¹⁷⁶, *Maussac* en 1340¹⁷⁷, est formé sur le nom d'homme latin *Mauricius*¹⁷⁸, *cognomen* et peut-être aussi gentile¹⁷⁹. Une formation parallèle en -ANICAS se trouve dans *Morsange* (commune de Maurines)¹⁸⁰.

1.3. Un nom de lieu d'origine latine en -ONE : Arpajon

155. Pour ces types de dérivés, voir DAUZAT 1939, p. 230. La phonétique romane ne permet pas de distinguer les deux prototypes.

156. SCHULZE 1971, p. 146.

157. IGN 1:25 000, 2336E; DÉRIBIER 1824, p. 21; DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 94.

158. AMÉ 1897, p. 97.

159. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 67.

160. DAUZAT 1939, p. 257.

161. S'il ne s'agit pas d'un transfert récent, *Carsac* (commune de Pers), attesté depuis 1654 seulement (*Carssac*, AMÉ 1897, p. 97), pourrait avoir dénoté, étant donné la proximité des deux localités, une exploitation agricole ayant appartenu originellement à la même *gens* que *Carsac* (commune d'Arpajon).

162. IGN 1:25 000, 2336E.

163. GRAND 1945, p. 145 = SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27 = AMÉ 1897, p. 164.

164. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267.

165. SCHULZE 1991, p. 157.

166. La forme en -t, attestée depuis 1625 (*Crespihat*, AMÉ 1897, p. 164), enregistre le passage de [k] final à [t] en occitan aurillacois (cf. RONJAT 1930-1941, t. II, p. 282-283).

167. AMÉ 1897, p. 175. La forme en -t enregistre probablement le passage de [k] final à [t] en occitan aurillacois (cf. RONJAT 1930-1941, t. II, p. 282-283).

168. DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 105; Ø DÉRIBIER 1824, p. 21.

169. SCHULZE 1991, p. 51; SOLIN et SALOMIES 1994, p. 70. — Pour deux cognats dans le Puy-de-Dôme et dans la Haute-Loire, voir DAUZAT 1939, p. 267-268.

170. IGN 1:25 000, 2336E; DÉRIBIER 1824, p. 21 (*Ganiac*); DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 105 (*Ganhac*, « jolie maison bâtie à la place de l'ancien château de ce nom »).

171. SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27 = GRAND 1945, p. 142 (*Cauvinhac* !).

172. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267. Voir encore AMÉ 1897, p. 223.

173. SOLIN et SALOMIES, p. 85.

174. IGN 1:25 000, 2336E; DÉRIBIER 1824, p. 22; Ø DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 105.

175. AMÉ 1897, p. 306.

176. GRAND 1945, p. 143 (*Mausac*) = SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 28 (*Maussac*) = AMÉ 1897, p. 306 (*Mausacou* [sic !]).

177. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267.

178. DAUZAT 1939, p. 279.

179. KAJANTO 1965, p. 206; SOLIN et SALOMIES 1994, p. 115.

180. DAUZAT 1939, p. 317; CHAMBON 2012, p. 81.

[9] *Arpajon*, en occitan du XX^e siècle *lou Pajou*¹⁸¹, nom du chef-lieu de la commune, dont on trouvera ci-dessus (p. 55) et dans FRAY (2013, 126) d'abondantes formes anciennes, est dérivé à l'aide du suffixe -ONE¹⁸² du *cognomen* latin *Arpagius*¹⁸³. Il est possible que dans les toponymes déanthroponymiques en -ONE, le suffixe ne soit pas un suffixe dérivationnel, mais un suffixe flexionnel d'accusatif, et que cette formation reflète l'intégration du nom de personne en -ius à la déclinaison imparisyllabique tardive conservée, par exemple, dans afr. *Charles* (cas sujet) : *Charlon* (cas régime)¹⁸⁴. Dans cette hypothèse, *Arpajon* reposerait, en réalité, comme *Senilhes* [1] (ci-dessus § 1.1.), sur un nom de personne en emploi absolu.

2. Les noms de lieux délexicaux d'origine latine

On estimera que les toponymes délexicaux formés sur des noms communs de sens concret et dépourvus d'article ont été formés avant *ca* 700¹⁸⁵, c'est-à-dire durant l'Antiquité ou l'Antiquité tardive.

2.1. Les exemplaires les plus sûrs, attestés dès le Moyen Âge

L'absence originelle de l'article n'est pleinement assurée que lorsque le toponyme est attesté sans article dès le Moyen Âge, sous sa forme vernaculaire. C'est le cas des huit noms de lieux suivants.

[10] *Cabrières*, nom d'un hameau¹⁸⁶ pour lequel AMÉ (1897, p. 85) ne remonte pas au-delà de 1670, est documenté dès 1473 (aocc. *Cabrieyras*)¹⁸⁷. Ce toponyme appartient à une série issue de *CAPRĀRIA s. f. "lieu où l'on élève des chèvres", un dérivé non continué dans le lexique occitan médiéval ou contemporain et dont tous les produits cités par les manuels de toponymie sont dépourvus d'article¹⁸⁸. Ce type est en outre plusieurs fois attesté comme nom de lieu dans le monde romain avant 600, notamment au 6^e siècle en Gaule¹⁸⁹.

[11] Aocc. *Cabrideyras*[†], attesté en 1266¹⁹⁰ comme nom d'un *afarium*, est d'interprétation plus délicate. Ce nom de lieu doit être mis en rapport avec *Cabrieyras* > *Cabrières* [10] avec lequel il forme visiblement un binôme. Or, aocc. *cabrit* s. m. "petit de la chèvre; jeune chèvre" repose sur *CAPRĪTU (attesté tardivement par mlt. *capritus*, au sens de "bouc") comme le montre la forme *cabrid-* servant de base de dérivation dans aocc. *cabrida* "chevreau femelle", Ytrac *cobridá* "mettre bas (de la chèvre)", etc.¹⁹¹. Il est difficile de dire si l'opposition *CAPRĀRIA vs *CAPRĪTĀRIAS renvoie à une différence fonctionnelle entre les référents ou s'il s'agit d'un diminutif hypallagique se rapportant constructionnellement à CAPRA, mais sémantiquement à la localité dénommée. Moins obvie, la seconde solution nous paraît pourtant la plus probable. Le diminutif signalerait alors un dédoublement antique.

181. GRAND 1945, p. XLVIII. Malgré l'autorité de cet éminent chartiste, *lou Pajou* n'a rien à voir avec lat. *pagus*. Cette forme s'explique de la manière suivante : *Arpajon* > *Alpajo* dès 1343-1344 (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 271), compris ensuite **al Pajou* par mécoupure (Prép + Art) > *lou Pajou* (par réfection de la forme pleine de l'article). Le toponyme n'est probablement pas passé par un stade **ar Pajou* ([ar] pour "au" n'est attesté dans le Cantal qu'en dehors de l'Aurillacois; voir ALMC 1796). La forme occitane contemporaine s'est introduite passagèrement dans la tradition française du toponyme (laquelle est néanmoins restée fidèle, en définitive, à la forme empruntée à l'occitan médiéval) : cf. mfr. frm. *le Pajou* en 1545 et 1669, *le Pajon* en 1643 (AMÉ 1897, p. 14-15).

182. Sur cette série dérivationnelle dans la cité des Arvernes, voir DAUZAT 1939, p. 237-239.

183. Voir aussi TLL, t. II, p. 630, s. v. *Arpaci* (*Arpagius*, avec renvoi à *Harp-*). Et non pas, malgré DAUZAT (1939, p. 238), d'un nom d'homme gaulois hypothétique **Arepaius*.

184. Cf. MURET 1930, p. 85-86; DTS, p. 240.

185. Pour la signification chronologique du critère de l'article, voir CHAMBON 2005 et 2014.

186. IGN 1:25 000, 2336E; DÉRIBIER 1824, p. 21; DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 94. — On remarque la présence de deux localités nommées *Cabrières* très proches l'une de l'autre, l'une dans la commune d'Arpajon, l'autre, plus importante, dans la commune de Roanne-Saint-Mary, sur la rive gauche de la Cère (IGN 1:25 000, 2336E); la localité de Roanne-Saint-Mary est toutefois inconnue de DÉRIBIER (1824, p. 260, 320), DÉRIBIER (1852-1857, t. V, p. 109), AMÉ (1897, p. 85), ce qui tend à faire douter de son antiquité.

187. VEZOLE 2005, p. 76 (« juscas al pont de Cabrieyras », cf. aujourd'hui *le Pont de Cabrières*, commune de Roannes-Saint-Mary).

188. Sur ce type toponymique, voir CHAMBON 2003, p. 46-47.

189. VINCENT 1937, § 680.

190. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 67. Malgré les éditeurs (*op. cit.*, t. II, p. 218), il ne peut s'agir de *Cabrières*. Il existe un cognat dans le Cantal : aocc. *Cabrideiras* (Thiézac) en 1271 (SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 104).

191. FEW 2, p. 295b, CAPRA; voir aussi ALMC 509, 510; WOLF 1968, 50-52 (nos 964, 973, 991, 1911).

[12] *Le Cambon*, nom d'un village¹⁹², aocc. *Cambó* en 1269¹⁹³ et 1340¹⁹⁴ ne semble avoir acquis son article que secondairement : aocc. *lo Cambó* en 1465¹⁹⁵, occ. mod. *lou Cambon* en 1634¹⁹⁶. Il s'agit de la toponymisation de lat. rég. *CAMBŌNE s. m. "grande terre, de surface plane, située au bord d'une rivière"¹⁹⁷, ce qui convient au site du village.

[13] Aocc. *Condominas*[†] est attesté en 1274 comme nom d'un manse situé dans la paroisse d'Arpajon¹⁹⁸ et, selon BOUDARTCHOUK (1998, t. I, p. 68), « à la frontière [d'Arpajon] avec Giou-de-Mamou ». Ce toponyme survit probablement dans le lieu-dit cadastral *Condamine*¹⁹⁹. Nous pensons avoir montré que cette localité est déjà mentionnée, sous la forme de mlt. *Condaminas*, dans la charte de fondation du monastère de Sauxillanges, charte à dater de *ca* 946²⁰⁰. Le toponyme a disparu de la toponymie majeure. On a affaire à une issue ancienne (sans article) de lat. rég. *CONDOMĪNA < *CONDOMĪNA s. f. "champ principal d'une exploitation agricole"²⁰¹.

[14] *Couffins*, nom d'un hameau²⁰², aocc. *Cofin* en 1235²⁰³, *Cofinh* en 1269²⁰⁴, *Coffinh* en 1286²⁰⁵, continue lat. CONFĪNIU s. n. "limite"²⁰⁶. La limite locale évoquée par ce toponyme pourrait être matérialisée par le Ruisseau de Couffins, qui sépare dans le paysage la partie septentrionale du finage d'Arpajon (cuvette de la Cère) et la partie méridionale, accidentée et boisée, qui se rattache à la Châtaigneraie²⁰⁷. On peut supposer à titre d'hypothèse, que la localité et le ruisseau gardent le souvenir de la limite méridionale du territoire propre de l'agglomération secondaire d'Arpajon²⁰⁸. L'ancienneté de la formation est confirmée par le fait que CONFĪNIU n'a été continué en occitan que comme substantif féminin (aocc. *confinias* "confins, limites")²⁰⁹.

[15] *Griffeuille*[†], nom d'un domaine ruiné selon AMÉ (1897, p. 245), est attesté au Moyen Âge (aocc. d'*Agrefolha* en 1269²¹⁰, *Grefolha* en 1286²¹¹, *Grefolha* en 1340²¹²) et jusqu'en 1740 dans frm. *Bois de Griffueille*²¹³. Ce toponyme repose sur *ACRIFOLYA, dérivé collectif latin en -EA sur lat. ACRIFOLIUM s. n. "houx"²¹⁴. Le dérivé a disparu du lexique occitan médiéval et contemporain ; le caractère atone du suffixe confirme une formation ancienne, au moins pré-littéraire. Il existe un *Griffeuilles* dans la commune de Roannes-Saint-Mary, vers la limite d'Arpajon, qu'AMÉ (1897, p. 245) distingue explicitement du *Griffeuille* d'Arpajon, mais auquel il rapporte cependant la même mention de 1269. Il s'agit probablement de la diffraction d'un même nom de terroir.

192. IGN 1:25 000, 2336E ; DÉRIBIER 1824, p. 22 ; DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 94.

193. SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 27.

194. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267.

195. AMÉ 1897, p. 88.

196. AMÉ 1897, p. 88.

197. BILLY 1986 ; NÈGRE 1987 (avec d'assez nombreux exemplaires toponymiques sans article) ; FEW, t. II, p. 127b, *CAMBOS.

198. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 119 (« quartam partem mansi de Condominas [...], siti in parochia d'Arpajo »).

199. CHAMBON 2004b, p. 142 n. 231 (indication de Philippe OLIVIER).

200. DONIOL 1864, n° 13 ; CHAMBON 2004b, p. 140-142.

201. BILLY 1997, 105-106 (avec bibliographie) ; FEW, t. II, p. 1022-1023, *CONDOMINIUM.

202. IGN 1:25 000, 2336E ; DÉRIBIER 1824, p. 21 ; DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 105.

203. AMÉ 1897, p. 159.

204. GRAND 1945, p. 143 = SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 28 (*Cofin*, « transcription du XVIII^e siècle »).

205. AMÉ 1897, p. 159.

206. TLL, t. IV, p. 126 (depuis Varron). Cf. CHAMBON 1980, p. 51 et 2001, p. 95.

207. Voir BOUDARTCHOUK 1998, t. I, p. 57.

208. Sur les *finas uici*, voir TARPIN 2002, p. 271-272. — À Cantoin (Aveyron), le Ruisseau de *Couffin* est situé sur la limite des cités arverne et rutène (CHAMBON 1980, p. 51).

209. FEW, t. II, p. 1035ab, CONFINIS. Le mot n'a pas survécu dans les autres langues romanes (ø REW).

210. GRAND 1945, p. 143 = da *Grefollia* (AMÉ 1897, p. 245) = SAIGE et DIENNE 1900, t. II, p. 28 (de *Grefoilha*, « transcription du XVIII^e siècle »).

211. AMÉ 1897, p. 245.

212. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 267.

213. AMÉ 1897, p. 245. Absent du cadastre du XIX^e siècle (aimable communication de Jean-Luc BOUDARTCHOUK).

214. ANDRÉ 1985, p. 22 ; REW, n° 113 ; FEW, t. XXIV, p. 112ab, ACRIFOLIUM. Le LEI (t. I, col. 466) considère les issues italiennes, y compris toponymiques, comme appartenant à la « latinità scientifica tarda e medievale », ce qui nous paraît douteux.

[16] Aocc. *Milier*, nom d'un chef-manse en 1266²¹⁵, à identifier, selon BOUDARTCHOUK (1998, t. I, p. 69), à *Milly*, nom d'un écart²¹⁶, pourrait continuer lat. *MĪLLIĀRIU* s. n. “*mille (mesure itinéraire); borne, colonne, pierre miliaire”²¹⁷.

[17] *Vaurs*, nom d'un hameau et d'un terroir voisin²¹⁸, aocc. *Vaurs* en 1232²¹⁹, continue lat. rég. **VĀB(E)RU* s. m., probablement dans le sens “ravin, précipice”²²⁰. Le hameau est au pied d'un fort escarpement, dont le terroir occupe le sommet.

2.2. Noms de lieux attestés tardivement dont l'appartenance à la couche latine est probable

Malgré l'absence de mentions médiévales, la possibilité d'une formation antique ou tardo-antique peut être envisagée avec confiance dans les quatre cas examinés ci-dessous.

[18] Si l'on en croit en croit AMÉ (1897, p. 277), mfr. *Fornolz*[†] désignait en 1585 un « dom[aine] ruiné » sis à Arpajon; en 1739, frm. *Fournau* et en 1741 *Fournolz* ne désignaient plus qu'un tènement; le nom figurait encore aux états de sections du cadastre du XIX^e siècle (*Fournou*, *Fourniaux*). On a probablement affaire à une issue de lat. tard. rég. **FORNŌLOS* s. m. (pl.) “fours (dimin.)”²²¹. Ce type est fréquent dans la toponymie du Cantal et semble pratiquement exclusif de l'Aquitaine Première; nous avons proposé de situer sa période de productivité entre le III^e siècle et *ca* 700, et plus précisément entre le milieu du IV^e siècle et le début du VI^e. Il revient naturellement à la pioche de l'archéologie de dire de quel type de fours il s'agissait concrètement.

[19] *Limagne*, nom d'un écart²²², frm. *Limaighe* en 1670²²³, remonte très probablement au prédécesseur d'aocc. rég. *limanha* s. f. “boue, limon”²²⁴, à savoir lat. rég. **LIMĀNIA*²²⁵. En ancien occitan, le mot est un hapax attesté dans une pièce composée par trois auteurs, très probablement à la cour de Rodez²²⁶. Dans le cartulaire de Conques, on trouve mlt. (< aocc.) *limania* dans deux actes d'un même donateur concernant Barriac (Cantal), en Carladez, l'un de 997-1030, l'autre daté du (début du) XI^e siècle²²⁷. S'appuyant, à son dire, sur l'usage contemporain du Carladez²²⁸, JULHE (1900-1905, 46) comprend “pièce de terre située en terrain calcaire”. On retiendra de préférence un sémantisme de ce genre pour expliquer le toponyme d'Arpajon ainsi que ses cognats du Cantal (communes d'Aurillac, Jussac, etc.)²²⁹. Limagne est en effet situé sur une formation de marnes et de calcaires dolomitiques (aimable communication de Philippe OLIVIER).

[20] *Martres* est le nom d'un terroir près du Bousquet²³⁰. En dépit de l'absence de formes anciennes, ce toponyme est certainement à rattacher à la série issue de lat. *MĀRT(Y)RES* appliqué à un cimetière²³¹. Les membres de cette série

215. SAIGE et DIENNE 1900, t. I, p. 62.

216. IGN 1:25 000, 2336E; Ø DÉRIBIER 1824, p. 22; Ø DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 105; Ø AMÉ 1897.

217. Conservé dans le premier sens par aocc. *miler* ainsi qu'en ancien lombard, ancien italien et en ancien espagnol (Lv, t. V, p. 280; REW, n° 5577; FEW, t. VI/2, p. 92 n. 10). Voir VINCENT 1937, p. 135; GENDRON 2006, p. 83. — La finale contemporaine -y reste à expliquer, ce qui explique notre prudence quant à l'identification. Un dérivé en -ĀRIU de MĪLIU s. n. “millet” serait aussi envisageable.

218. IGN 1:25 000, 2336E; DÉRIBIER 1824, p. 22; DÉRIBIER 1852-1857, t. I, p. 106.

219. AMÉ 1897, p. 510.

220. FEW, t. XIV, 92-93, **WABERO-* (cf. Ytrac [-babre] “précipice”).

221. Pour une étude détaillée de cette série, voir CHAMBON 2000.

222. IGN 1:25 000, 2336E.

223. AMÉ 1897, p. 277 (« dom. ruiné », par erreur).

224. FEW, t. V, p. 348b, LIMUS; DAO, n° 286, 1-4; LEBEL 1956, § 187.

225. LEBEL 1956, § 351.

226. Éd. GUIDA 1979, p. 181, v. 30.

227. DESJARDINS 1879, n°s 197 et 300.

228. Le mot ne figure pas dans LHERMET 1931 ni dans les autres sources que nous avons pu consulter.

229. AMÉ 1897, p. 277.

230. BOUDARTCHOUK 1998, t. I, p. 60.

231. VINCENT 1937, p. 307; NÈGRE 1990-1991, § 6162.

sont le plus souvent pourvus de l'article, mais le masculin a disparu de l'occitan médiéval et contemporain²³². Les membres de cette série qui sont privés d'article sont datables de 400 environ à 700 environ.

Le cas de [21] *Cabrespine*, nom d'un écart²³³, est moins assuré que les précédents. Formellement, ce toponyme relève d'une série d'origine latine : CAPRAE SPĪNA litt. "épine dorsale de chèvre", série particulièrement bien représentée dans les départements du Cantal et de l'Aveyron, et dont les représentants s'appliquent typiquement, par métaphore, à de longs reliefs étroits et bombés²³⁴. Le toponyme d'Arpajon est néanmoins dépourvu de toute forme ancienne²³⁵, si bien qu'on pourrait penser à une formation déanthroponymique récente sur le nom de famille *Cabrespine*, celui-ci étant centré en 1900 sur Lacroix-Barrez (Aveyron), en Carladez, et répandu dans le département du Cantal²³⁶. Néanmoins, l'indication fournie par DÉRIBIER (1852-1857, t. I, p. 94) — « auberge au point culminant de la côte des Granges » — peut laisser croire qu'on a affaire à un site plus ou moins typique... à moins qu'il ne s'agisse du patronyme d'un aubergiste. Le hameau est situé sur un petit relief peu caractéristique qui domine Senilhès d'une dizaine de mètres seulement (aimable communication de Philippe OLIVIER).

On envisagera aussi avec prudence le rattachement à la couche latine de [22] *Cayla*, nom d'un terroir que la carte de l'IGN porte sur les pentes méridionales de la hauteur de 795 m qui domine Arpajon au nord-est (possible site défensif)²³⁷. Il s'agit en dernière instance d'une issue de lat. *CASTELLĀRE, un dérivé désignant originellement « vor allem das gesamte gebiet einer befestigung » et continuée par aocc. *chaslar* "château"²³⁸. Le manque de formes anciennes ne permet cependant pas d'exclure une perte récente de l'article et interdit, par conséquent de préciser avec certitude la chronologie du toponyme. En outre, les premiers exemples de *castellare* ne datent que de la fin du 9^e siècle²³⁹ et dans le Cantal les nombreuses issues toponymiques actuelles sont toutes pourvues d'article²⁴⁰.

Références bibliographiques

- ALMC = NAUTON, Pierre, 1957-1963. *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, 4 vol., Paris, CNRS.
 AMÉ, Émile, 1897. *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, Imprimerie nationale.
 ANDRÉ, Jacques, 1985. *Les Noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres.
 BILLY, Pierre-Henri, 1986. « Le toponyme Chambon », in : *Mélanges d'onomastique, linguistique et philologie offerts à Monsieur Raymond Sindou*, Millau, Imprimeries Maury, t. I, p. 46-50.
 BILLY, Pierre-Henri, 1997. *La « condamine » institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*, Tübingen, Niemeyer.
 BOUDARTCHOUK, Jean-Luc, 1998. *Le Carladez de l'Antiquité au xii^e siècle. Terroirs, hommes et pouvoirs*, 6 vol., thèse de doctorat nouveau régime, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail.
 BRUPPACHER, Veronika, 1961-1962. « Zur Geschichte der Siedlungsbezeichnungen im Galloromanischen », *Vox Romanica* 20, p. 105-160; 21, p. 1-49.
 CHAMBON, Jean-Pierre, 1980. « Observations sur la toponymie ancienne du Haut Rouergue », *Via Domitia* 24/2, p. 45-59.
 CHAMBON, Jean-Pierre, 1982. « Encore le nom de lieu Cabrespine », *Via Domitia* 28/2, p. 147-151.
 CHAMBON, Jean-Pierre, 1987. « Toujours le nom de lieu Cabrespine », *Nouvelle Revue d'onomastique* 9-10, p. 141-144.
 CHAMBON, Jean-Pierre, 1990. « Quatre nouveaux exemplaires du type CAPRAE SPINA », *Nouvelle Revue d'Onomastique* 15-16, p. 137.
 CHAMBON, Jean-Pierre, 1992. « Quelques noms de famille français issus de noms de lieux. Essai de traitement lexicographique », in : TAVERDET, Gérard (éd.), *Dictionnaire historique des noms de famille romans. Actes du Colloque IV (Dijon, 24-26 septembre 1990)*, Tübingen, p. 69-92.
 CHAMBON, Jean-Pierre, 2000. « Pour la chronologie des toponymes (gallo)romans d'origine délexicale. Étude d'un type tardo-antique aquitain : Fornols », *Estudis Romànics* 22, p. 59-82.

232. FEW, t. VI/1, p. 394b, 396a.

233. IGN 1:25 000, 2336E.

234. CHAMBON 1980, 49-51 et 1982, 1987, 1990; SOUTOU 1982, 1986 et 1990, p. 15-129.

235. Ø AMÉ 1897, p. 85.

236. FORDANT 1999, p. 148; voir aussi CHAMBON 1992, p. 84.

237. IGN 1:25 000, 2336E.

238. FEW, t. II, p. 469b et 470b, CASTELLUM; BRUPPACHER 1961-1962, p. 142. Sur ce type dans la toponymie méridionale, voir en dernier lieu DIAMENT (1972, p. 31-32, 34-35), DAUZAT et ROSTAING (1978, p. 154), NÈGRE (1990-1991, § 26703 *sqq.*) et VILLOUTREIX (1997, p. 66-67, 69).

239. BRUPPACHER 1961-1962, p. 142; NIERMEYER et VAN DE KIEFT 2002, p. 202.

240. AMÉ 1897, p. 103, 133, 134.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2001. « Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie : pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antique », in : FOYARD, Jean, et MONNERET, Philippe (éd.), *Mélanges de dialectologie, toponymie, onomastique offerts à Gérard Taverdet*, Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, p. 77-117.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2002. « Archéologie et linguistique : aspects toponymiques de la romanisation de la Gaule à la lumière de travaux archéologiques récents concernant la Grande Limagne », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 97, p. 95-122.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2003. « Pour la datation des toponymes galloromans : une étude de cas (*Ronzières*, Puy-de-Dôme) », *Estudis Romànics* 25, p. 39-58.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2004a. « Romanisation des élites locales dans la cité des Arvernes : le témoignage des noms de lieux du Lembronnais », in : CÉBEILLAC-GERVASONI, Mireille, LAMOINE, Laurent, et TRÉMENT Frédéric (éd.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain : contextes, images, textes (I^{er} s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, p. 423-441.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2004b. « L'onomastique du censier interpolé (ca 946) dans la charte de fondation du monastère auvergnat de Sauxillanges », *Revue de linguistique romane* 68, p. 105-180.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2005. « Toponymie et grammaire historique : les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania », in : JAMES-RAOUL, Danièle, et SOUTET, Olivier (dir.), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 143-155.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2012. « Notes de toponymie auvergnate (II) », *Nouvelle Revue d'onomastique* 54, p. 75-87.

CHAMBON, Jean-Pierre, 2014. « Sur la date de la fixation de l'article défini devant les noms de lieux : sondages en domaine occitan », *Estudis Romànics* 36, p. 373-381.

CHASTAGNOL, André, 1995. *La Gaule romaine et le droit latin. Recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants*, Lyon/Paris, De Boccard.

DAO = BALDINGER, Kurt, 1975-2007. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer.

DAUZAT, Albert, 1939. *La Toponymie française*, Paris, Payot.

DAUZAT, Albert, et ROSTAING, Charles, 1978. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2^e éd., Paris, Librairie Guénégaud.

DÉRIBIER DU CHÂTELET, 1824. *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, Aurillac (réimpression, s. l., Éditions ACVAM, 2005).

DÉRIBIER DU CHÂTELET, 1852-1857. *Dictionnaire statistique et historique du département du Cantal*, 5 vol., Aurillac (réimpr., Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1990).

DESJARDINS, Gustave, 1879. *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, Picard.

DIAMENT, Henri, 1972. *The toponomastic Reflexes of Castellum and Castrum. A Comparative Pan-Romanic Study*, Heidelberg, Winter.

DONIOL, Henry, 1864. *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand/Paris, Thibaud/Dumoulin.

DTS = KRISTOL, Andres (dir.), 2005. *Dictionnaire toponymique des communes suisses. Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen. Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri*, Neuchâtel/Frauenfeld/Lausanne, Centre de dialectologie/Verlag Huber/Payot.

FEW = WARTBURG, Walther VON, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.

FORDANT, Laurent, 1999. *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris, Archives & culture.

FOURNIER, Gabriel, 1962. *Le Peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France (réimpression, Clermont-Ferrand, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2002).

FRAY, Sébastien, 2013. « Arpajon au haut Moyen Âge : essai de synthèse des données textuelles et archéologiques (V^e-X^e siècles) », *Revue de la Haute-Auvergne* 75, p. 123-133.

GENDRON, Stéphane, 2006. *La Toponymie des voies romaines et médiévales. Les mots des routes anciennes*, Paris, Éditions Errance.

GRAND, Roger, 1945. *Les "Paix" d'Aurillac. Étude et documents sur l'histoire des institutions municipales d'une ville à consulat (XII^e-XI^e siècle)*, Paris, Librairie du Recueil Sirey.

GRÉLOIS, Emmanuel, et CHAMBON, Jean-Pierre, 2008. *Les noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand. Étude de linguistique historique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.

GUIDA, Saverio, s. d. *Jocs poetici alla corte di Enrico II di Rodez*, Modène, Mucchi.

JULHE, L., 1900-1905. « Notes sur quelques actes du cartulaire de l'abbaye de Conques qui font mention des localités situées dans le Carladéz et principalement dans la partie de cette vicomté qu'on nommait le Barrez », *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron* 16, p. 44-58.

KAJANTO, Iiro, 1965. *The Latin Cognomina*, Helsinki, Societas scientiarum Fennica.

LEBEL, Paul, 1956. *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, Les Belles Lettres.

LEI = PFISTER, Max, puis PFISTER Max, et SCHWEICKARD, Wolfgang, 1979-. *LEI. Lessico etimologico italiano*, Wiesbaden, Reichert.

LHERMET, Jean, 1931. *Contribution à la lexicologie du dialecte aurillacois*, Paris (réimpression, Marseille, Laffitte Reprint, 1978).

LV = LEVY, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig, Reisland.

MURET, Ernest, 1930. *Les Noms de lieu dans les langues romanes*, Paris, Leroux.

NÈGRE, Ernest, 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz.

NÈGRE, Ernest, 1987. « Cambon, Chambon en France », *Nouvelle Revue d'onomastique* 9-10, p. 145-149.

- NIERMEYER, J. F., et VAN DE KIEFT, C., 2002.** *Mediae latinitatis lexicon minus*, édition remaniée par J. W. J. Burgers, 2 vol., Leiden/Boston, Brill.
- REW = MEYER-LÜBKE, Wilhelm, 1935.** *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3^e éd., Heidelberg, Winter.
- RONJAT, Jules, 1930-1941.** *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des langues romanes.
- SAIGE, Gustave, et DIENNE, le comte de, 1900.** *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*. 2 vol., Paris/Monaco, Picard, Imprimerie de Monaco.
- SCHULZE, Wilhelm, 1991.** *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen (1904)*. Mit einer Berichtigungsliste zur Neuauflage von O. Salomies, Hildesheim/Zurich, Weidmann.
- SOLIN, Heikki, et SALOMIES, Olli, 1994.** *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, 2^e éd., Hildesheim/Zurich/New York, Olms-Weidmann.
- SOUTOU, André, 1982.** « Le nom de lieu : *Cabrespine* », *Via Domitia* 28/2, p. 141-145.
- SOUTOU, André, 1986.** « *Cabrespine* et *Capespine* », *Nouvelle Revue d'onomastique* 7-8, p. 150-155.
- SOUTOU, André, 1990.** « Quatre familles de noms languedociens : *Cabrespine* et *Capespine*, *Fontarèche*, *Vors* », *Nouvelle Revue d'onomastique* 15-16, p. 125-135.
- TARPIN, Michel, 2002.** *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome, École française de Rome.
- TLL = Thesaurus Linguae Latinae**, Leipzig, Teubner, 1900-.
- VEZOLE, Jean, 2005.** *Le moyen occitan cantalien. 68 actes notariés des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles en langue d'oc, avec notes et lexique*, Aurillac, Gerbert.
- VILLOUTREIX, Marcel, 1997.** « Noms de sites fortifiés en Limousin », *Travaux d'archéologie limousine* 17, 63-70.
- VINCENT, Auguste, 1937.** *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale (réimpression, Brionne, Gérard Montfort, 1981).
- WOLF, Lothar, 1968.** *Sprachgeographische Untersuchungen zu den Bezeichnungen für Haustiere im Massif Central*, Tübingen, Niemeyer.